Paraît depuis 1913

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 7 SAINT-BONIFACE, JEUDI 19 MAI 1977

Exemple à suivre

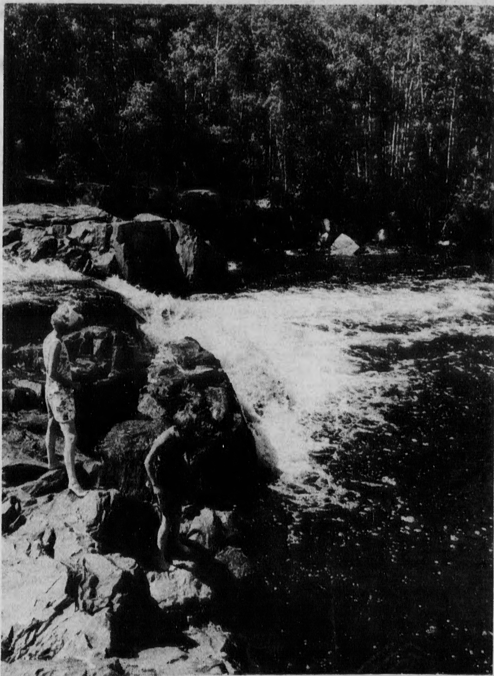
LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE MET DE L'ORDRE DANS LA MAISON

(A.L.)— La commission scolaire de Saint-Boniface a opté pour le changement la semaine dernière en décidant par un vote de quatre contre un de réaménager la distribution des divers programmes enseignés dans sa division. L'école Lacerte deviendra une école française à part entière, offrant le programme "A" à tous ses élèves à partir de la maternelle jusqu'à la huitième année. L'école Guyot, à l'inverse, sera transformée en école d'immersion totale à l'intention des enfants anglophones, et cela pour les années M à 5. Ce réaménagement des programmes entrera en vigueur dès la rentrée prochaine.

La division scolaire justifie sa décision par le fait que la situation à l'école Guyot n'était qu'une situation intérimaire, par l'augmentation de la population, par le fait que l'école Lacerte sert d'école d'immersion alors que tel n'était pas son rôle prévu, et par le succès du programme d'immersion.

Alors que jusqu'à présent, les divers programmes étaient souvent dans une même école, ce changement ne pourra que clarifier la situation scolaire dans la région sud de Saint-Boniface. En effet, actuellement les deux programmes "A" et "immersion" sont enseignés dans les deux écoles, mais pas dans toutes les années, ni dans les mêmes années. Les premières années de français sont offertes à l'école Lacerte alors que les dernières le sont à l'école Guyot. C'est pour mettre fin à cette bizarrerie que la commission scolaire a pris sa décision après consultation des parents.

(suite, page 19)



Scène manitobaine
[Photo: ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles]

Le Premier Ministre Schreyer au Centre culturel

• LA LOI DE 1890 NE SERA PAS RÉVOQUÉE

• LA S.F.M. INTERDIT À L'AUDITOIRE DE POSER DES QUESTIONS SUR LES PROBLÈMES DE LA FRANCOPHONIE

• L'ÉLECTRICITE REMPLACERA LE PÉTROLE ET LE GAZ

(J.-J.L.F.)— Le Premier Ministre du Manitoba, l'honorable *Edward Schreyer, était la* semaine dernière l'invité de la Société franco-manitobaine dans le cadre des causeries politiques organisées cette année par cette dernière. D'aucuns ont trouvé étrange que l'on ait demandé à Monsieur Schreyer de traiter des problèmes de l'énergie, non pas qu'il ne soit pas compétent en la matière, au contraire; seulement, à une époque où les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces ne sont pas au mieux, à un moment où les minorités françaises hors Québec sont mal en point, à l'heure où la francophonie manitobaine en est à sa dernière chance, on eut cru que le Premier Ministre, que l'on sait sympathique à la cause des Canadiens Français, eut été invité à leur parler un peu en particulier alors qu'il venait chez eux, au Centre culturel.

On avait annoncé que l'honorable Schreyer parlerait de la répartition des juridictions entre le gouvernement d'Ottawa et ceux des provinces en matière de ressources naturelles et d'énergie. Cela n'a pas eu lieu. Le Premier Ministre a touché, pendant plus d'une heure, d'un point de vue presque technique, le sujet des ressources énergiques, sujet complexe s'il en est un, et que l'homme de la rue préfère ignorer, se disant que le problème se réglera bien d'une façon ou d'une autre.

***Une centaine de personnes s'étaient rendues au Centre* culturel pour entendre Monsieur Schreyer. Une réception avait été organisée pour terminer la soirée, mais le Premier Ministre ne put y participer, étant attendu à une autre réunion. Il eut été intéressant de pouvoir causer à bâtons rompus avec Monsieur Schreyer des questions plus pressantes pour les Franco-Manitobains que celles des ressources énergétiques. La Société franco-manitobaine, l'organisatrice de la soirée, avait d'ailleurs plus tôt, avant la causerie de Monsieur Schreyer, interdit à l'auditoire de poser au Premier Ministre des questions sur les problèmes de la francophonie manitobaine. On nous a expliqué après que la S.F.M. et des organismes culturels franco-manitobains sont présentement en "négociations" avec le gouvernement, et qu'il eut été peu de mise de poser des questions au Premier Ministre sur des sujets délicats. (Selon des renseignements que nous tenons, il n'y aurait présentement pas de telles "négociations" en cours). Cela n'a pas empêché les journalistes présents d'exercer leur métier après la causerie de Monsieur Schreyer et d'y aller de leurs questions. Sur le sujet de la Loi de la Langue officielle du Manitoba (Loi de 1890), qui établit que l'anglais est la seule langue officielle en cette province, le Premier Ministre a clairement laissé entendre que, compte tenu *du contexte politique actuel, le gouvernement n'envisage* pas la révocation de cette loi.**

On ne peut en vouloir au Premier Ministre là-dessus. Il y aura des élections provinciales prochainement, et le français n'a pas gagné en popularité au Canada anglais ces temps derniers. On peut d'ailleurs, avant de s'insurger contre la déclaration du Premier Ministre, se demander quelle serait l'attitude d'un gouvernement conservateur en cette province sur cette question.

Sur le sujet de l'énergie, Monsieur Schreyer est d'avis que le délai de dix ans recommandé par l'honorable juge Berger, dans le cas de la construction du pipeline de la vallée du Mackenzie, est trop long, que les populations du sud, assoiffées de pétrole, ne peuvent pas attendre. Il voit raisonnable un délai de deux ou trois ans au plus.

Enfin, selon le conférencier, c'est "dans l'utilisation de substituts énergétiques et dans l'observation généralisée de l'éthique de conservation que reposent nos espoirs pour l'avenir". Il concluait sa causerie en déclarant que "pour tous les usages stationnaires de l'énergie, il faudra nous tourner vers l'énergie électrique qui devra un jour satisfaire nos besoins énergétiques, plutôt que le pétrole et le gaz".

Éditorial

DRÔLE D'ÉPOQUE

Parlant de la rencontre à Londres des sept pays capitalistes industrialisés, le Premier Ministre Trudeau, au cours d'une entrevue qu'il accordait au réseau CTV, a déclaré que les grands de ce monde, réunis là-bas, se sont penchés sur les grands problèmes économiques et idéologiques de l'heure plutôt que sur des problèmes économiques particuliers ("concentrated on broad economic and ideological issues rather than specific economic questions" – rapporté par la PC). Il fut aussi question d'énergie, de prolifération nucléaire et des problèmes du Tiers Monde, toujours dans un contexte global. Monsieur Trudeau déclara que les chefs des sept pays ont établi des comparaisons, des parallèles, entre la situation économique actuelle et celle des années '30 alors que se prolongèrent, pendant dix ans, les années de la terrible dépression. Le Premier Ministre nota justement que la Grande Dépression mena au fascisme dans certains pays d'Europe, et finalement à la deuxième guerre mondiale.

Il fut naturellement question de chômage au cours des rencontres de Londres, phénomène qui afflige les pays capitalistes industrialisés. Quinze millions de chômeurs, dont une forte partie de jeunes gens.

Réunis à Charlottetown en fin de semaine dernière en congrès, les délégués de la National Union of Students se sont eux aussi penchés sur le spectre du chômage qui les guette au sortir du collège ou de l'université. Les étudiants ont décidé de lancer une grande campagne pour amener le gouvernement fédéral à passer à l'action contre le chômage. Et à l'instar d'autres groupes, ils ont exigé une rencontre "immédiate" avec le Premier Ministre Trudeau.

Pourtant. Lorsque ceux qui ont connu les terribles années '30 regardent autour d'eux en ce moment, ils ne retrouvent rien de l'atmosphère d'alors qui en était une, dans les villes particulièrement – c'est ainsi que je me rappelle les dernières années de cette crise alors que tout était au point mort –, de silence et de noirceur. En effet, si l'on jette un coup d'oeil sur la "jeunesse d'aujourd'hui", elle paraît en assez bonne posture merci, avec ses voitures et ses camionnettes à pneus larges, ses motos, sa forêt d'antennes de radio-téléphones. Sans compter le reste. Et elle voyage, la jeunesse.

C'est que le jeu est faussé. Les énormes octrois et subventions des gouvernements servent à la tenir occupée d'une façon ou d'une autre. Le jeu est faussé. Car, point n'est besoin d'être grand économiste pour savoir que, selon les règles du jeu, dans notre système, le pouvoir d'achat tombe (devrait tomber) en période de chômage, ce qui a (devrait avoir) pour effet une chute des prix, les biens et services ne trouvant pas preneurs. Or, c'est l'inverse qui se produit en ce moment. Le chômage augmente et les prix montent. Et la sortie du tunnel semble plus éloignée que jamais.

Jusqu'à quel point les gouvernements pourront-ils continuer à tenir ainsi le patient en vie par ces injections massives de fonds qui vont la plupart du temps à des projets à court terme, non créatifs d'emplois véritables et permanents?

D'un autre point de vue, c'est le paradoxe, au Canada. Le taux de chômage atteignant des proportions inquiétantes et les prix devenant exorbitants, et la spirale continuant, un malaise devrait se faire sentir, apparaître au sein des populations qui ont généralement tendance, non sans raison parfois, à blâmer les gouvernements pour tous les maux qui s'abattent sur elles. Or, au cours des derniers mois, à l'augmentation du taux de chômage et de l'indice du coût de la vie, correspond une hausse de popularité du gouvernement libéral d'Ottawa, comme en témoignent les récents sondages. Certains voudront expliquer ce regain de popularité du Premier Ministre par l'élection du Québec dont on se sert pour faire peur au Canada anglais qui avait un moment penché pour Trudeau croyant qu'il était celui qui "mettrait le Québec à sa place". Il n'est pas certain que la réponse soit là, attendu que les problèmes de l'Ouest et les problèmes de l'Est demeurent, que le Canada anglais rejette le bilinguisme, pierre angulaire de la vision de l'unité nationale de Monsieur Trudeau, qu'aux élections provinciales qui s'en viennent en Ontario et au Manitoba les partis conservateur et néo-démocrates seront retournés au pouvoir, ainsi de suite. Quant aux élections partielles au Québec qui auront lieu la semaine prochaine dans cinq circonscriptions, les résultats n'indiqueront aucune tendance "nationale" pour la bonne raison qu'il s'agit là d'élections locales dans lesquelles le parti québécois n'est pas officiellement impliqué, et que les candidats en lice ont été choisis parmi les notables des divers comtés, comme par exemple le maire de la ville de Québec et le président de la commission catholique de la ville de Québec.

Un éditorialiste du quotidien Le Devoir donnait l'autre jour une explication du paradoxe : "L'on croyait, écrivait-il, que la hausse du chômage annonce la chute des gouvernements. Depuis le début de l'année, au contraire, la hausse du chômage va de pair avec la hausse substantielle de la popularité du gouvernement Trudeau. Faut-il croire que le pays en est venu finalement à se résigner à ses maux? Ou que la crainte de plus grandes catastrophes économiques et politiques incite la majorité à se ranger du côté des 'autorités en place', pour reprendre une expression de temps de crise? ".

Si l'on se reporte à la Grande Dépression, il fallut une guerre mondiale pour remettre l'économie en marche. . .

Jean-Jacques Le François

Un bain qui ne manque pas de sel

BAIN '77

Un mois avant la tenue de **Bain '77**, cette opération, de perfectionnement des maîtres, qui a connu un vif succès l'an passé, s'annonce prometteuse. Soixante-quinze personnes sont inscrites à ce cours d'été qui doit être donné pendant le mois de juillet à Cap-Rouge, au Québec. La liste d'attente, qui compte déjà une dizaine de noms, ne cesse de s'allonger.

Bain '76 était une première en matière de formation d'enseignants de l'Ouest canadien. La même expérience sera rééditée cette année. M. Origène Fillion, directeur de l'institut pédagogique du CUSB assume la direction générale du programme alors que la direction académique a été confiée à M. Antoine Gaborieau et la direction administrative à M. Fernand Marion.

Bain '77 est un cours de perfectionnement de la langue en même temps que de méthodologie de l'enseignement. Il est donné au Québec afin de permettre aux participants, tous des enseignants en fonction, de se plonger dans un environnement culturel entièrement français, d'où son nom. Ce cours permettra aux étudiants, grâce à des tests et à une évaluation de travaux, d'obtenir des crédits universitaires comptant pour le B.Ed.

Bain '77 sera pris en charge sur le plan financier, par le Collège universitaire avec une aide gouvernementale. Les étudiants n'auront donc à supporter que les frais d'inscription et de cours, tout comme pour un cours donné ici. Le logement, la nourriture et le voyage leur seront payés.

Alors que l'année dernière, quatre seulement des participants venaient de provinces de l'Ouest canadien autres que le Manitoba, cette année, sur les soixante-quinze inscrits, vingt enseignent en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Les autres sont tous des Manitobains. Cette évolution s'explique en partie, nous dit M. Fillion, par un nouvel essor de l'enseignement en français en Alberta.

Parmi les trois provinces les plus occidentales, c'est elle en effet qui fournit le plus fort contingent de participants cette année. Cette recrudescence s'expliquerait en partie par l'autorisation par arrêté ministériel d'enseigner en français.

Quoique tous aient jugé **Bain '76** très satisfaisant, le programme de **Bain '77** diffère quelque peu du précédent. L'aspect culturel du programme sera accentué afin de permettre de profiter encore plus des apports du milieu québécois. Ainsi M. Gaborieau prévoit un nombre accru de conférences, de visites à Québec, de visites d'expositions, participation à des spectacles, etc...

Sur un plan purement académique, quatre cours seront offerts comprenant l'histoire de la langue, l'étude de textes, la stylitique, suivis de quatre ateliers en matière de grammaire, lecture expressive, audio-visuel... Tous les cours ne seront pas obligatoires, cependant un minimum de soixante heures plus un certain nombre de travaux personnels seront requis.

L'équipe enseignante sera formée de professeurs du Collège, d'un professeur de l'Université Laval et d'un professeur français membre du B.E.L.C. Enfin, une équipe de six personnes de l'Office National du Film se chargera de la partie audiovisuelle du programme.

A. L.

Lettre ■Ils aiment ce genre de musique

M. le Rédacteur
La Liberté

Monsieur,

S'il vous plaît faire paraître dans la Liberté cette lettre envoyée à M. Maxime Désaulniers, merci.

Monsieur Désaulniers,

Finalement je me décide de vous écrire afin de vous féliciter de la réalisation d'une émission pour les jeunes, celle de Patrick Vatran entre 18h20 et 19h30 tous les jours de la semaine. C'est une émission qui nous plaît beaucoup car elle est adaptée à nos goûts. L'heure est appropriée car c'est un temps où l'on aime se détendre. C'est certain que nous aimerions avoir plus de ce genre de musique, mais nous réalison que CKSB ne peut pas plaire seulement aux jeunes mais aussi aux adultes avec les fonds qui vous sont alloués.

Espérons qu'à l'avenir il sera possible d'écouter davantage à ce genre de musique. Nos félicitations et nos encouragements de continuer. Bien à vous,

Rachel Bohémier
au nom du comité de
vie française au
Collège Secondaire
de St-Boniface

Rachel Bohémier

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmél.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

L'échec du bilinguisme avait été prévu

▣ Interviewé à Paris par des journalistes de la télévision française alors qu'il se trouvait en France la semaine dernière, le Premier Ministre Trudeau s'est gardé d'employer l'expression "bilinguisme" en parlant du Canada. Il s'en est tenu à "l'égalité linguistique", qui semble être sa nouvelle formule pour faire "l'unité nationale". On a d'ailleurs vu poindre cette nouvelle formule lorsque Monsieur Trudeau s'est adressé aux gens de l'Ouest, le 17 avril. Nous reproduisons ici le texte d'un commentaire donné à la radio (Radio-Canada) *le 27 décembre 1968* par l'historien Michel Brunet. On parlait beaucoup, à ce temps-là, de "bilinguisme" et de "biculturalisme". On se rendra compte, à la lecture de ce texte que le professeur Brunet voyait très clairement le "mirage" dont étaient victimes certaines personnalités de l'époque. Quelques-unes d'entre elles s'obstinent encore à la poursuite du rêve impossible.

□ Texte d'un commentaire donné au programme "Nos informations" de Radio-Canada, le vendredi, 27 décembre 1968. M. Michel Brunet est professeur titulaire au département d'histoire de la faculté des lettres de l'université de Montréal.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme vient de publier le deuxième volume de son rapport final. En réalité, la Commission, instituée par le gouvernement Pearson peu de temps après son accession au pouvoir en 1963, compte déjà trois volumes à son crédit. Dès 1965, elle lançait un **Rapport préliminaire.** Celui-ci avait un ton alarmiste, affirmant que le Canada traversait "la plus grave crise de son histoire" et que sa population se composait de deux majorités. A cette époque, il n'était pas encore interdit, à Ottawa, de constater l'existence de deux collectivités ou nations au Canada. Ce **Rapport préliminaire,** qui voulait sensibiliser les citoyens canadiens aux problèmes de l'heure, concluait que ces deux majorités devaient en venir à une nouvelle entente si elles étaient d'accord pour maintenir l'union canadienne.

Aux Québécois, ce document n'apprit rien de nouveau. Tout citoyen francophone du Québec le moindrement averti savait depuis très longtemps que la fédération canadienne était bien malade. Au Canada anglais, la plupart des journaux et des interprètes de l'autre majorité accusèrent les commissaires de pessimisme. Après tout, se disaient-ils, la situation n'est pas si compromise. Ils voulaient se convaincre que tout finirait par se tasser.

Le premier volume s'éloignait déjà de l'esprit du Rapport préliminaire

Le premier volume du rapport final parut en décembre 1967. L'année du Centenaire et de l'Expo prenait fin. Il y avait bien eu la visite d'un certain général qui a la mauvaise habitude, depuis au moins trois décennies, de déranger beaucoup de monde. Mais mieux valait ne pas y penser. Se rendant peut-être compte que leur **Rapport préliminaire** avait adopté un ton nullement conforme à la tradition politique pancanadienne, reconnue pour être incolore, inodore et sans saveur, les commissaires proposèrent simplement un bain continental de bilinguisme. Deux ans auparavant, ils proclamaient que le Canada faisait face à des malaises profonds menaçant son existence même. Après cet avertissement solennel et cette découverte troublante, ils semblaient s'imaginer que toute l'affaire se ramenait à des débats folkloriques pour savoir si un citoyen d'origine francophone pouvait acheter un timbre-poste à Winnipeg en utilisant la langue française ou discuter en cette langue de sa déclaration d'impôt avec un fonctionnaire fédéral du ministère du revenu. Après toutes les constatations réalistes du **Rapport préliminaire** et les sages considérations politico-sociales que contenait l'introduction du premier volume du rapport final, les recommandations de celui-ci apparurent aux Québécois les moins lucides comme étant nettement insuffisantes. Les commissaires avaient-ils été pris de panique devant les faits soumis à leur observation? Etions-nous en présence d'un manque de courage intellectuel ou d'une incapacité à tirer des conclusions des prémisses qu'ils avaient d'abord eux-mêmes posées? Le premier ministre Daniel Johnson, lors de la célèbre conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa en février 1968, exprima bien la réaction des Québécois en jugeant que les réformes proposées par la Commission et acceptées par le gouvernement Pearson-Trudeau n'étaient que de "l'aspirine". Au contraire, le Canada anglais y voyait des solutions révolutionnaires qui ouvraient au pays une voie royale vers son deuxième centenaire. Les deux solitudes et le dialogue de sourds — en français ou en anglais, peu importe — demeurent toujours une constante de la vie pancanadienne.

La solution douteuse du bilinguisme massif

Le deuxième volume s'enlise davantage dans le bilinguisme massif. Il est vrai que, fidèles à la tradition suivie par tous les prédicateurs intéressés de la bonne-entente, les commissaires s'interrogent un moment sur la valeur de l'enseignement de l'histoire donné dans les écoles, les collèges et les universités. Quand les hommes politiques, par lâcheté ou par entêtement refusent de tenir compte de la réalité historique, ils dénoncent toujours les historiens. Ceux-ci y sont habitués. Ce qui est plus étonnant c'est que les commissaires oublient qu'ils ont eux-mêmes proclamé qu'il existe deux majorités ou sociétés au Canada. N'est-il pas normal que chacune ait sa propre histoire puisqu'elle a conscience de son identité particulière? Mais les auteurs de ces documents n'en sont pas a une contradiction près. Ils ne se sentent vraiment à l'aise que lorsqu'ils nagent dans le bilinguisme. Le Canada dont ils rêvent est appelé à devenir un vaste laboratoire continental pour l'enseignement des langues vivantes. En effet, il semble bien que l'apprentissage du français et de l'anglais ne sera pas suffisant. Les Ukrainiens et quelque vingt autres groupes ethniques, réunis en congrès à Toronto les 15 et 16 décembre courant, ont fait savoir qu'ils n'acceptent pas le biculturalisme. M. Trudeau a même récemment déclaré aux Ukrainiens en colère du Manitoba, lors d'une visite orageuse à Winnipeg, qu'il était prêt à favoriser l'usage de trois ou plusieurs autres langues si tel est le bon plaisir des citoyens canadiens. A ce régime, il serait peut-être opportun de confier l'administration du pays à la Maison Berlitz.

D'autre part, les fonctionnaires anglophones unilingues d'Ottawa sont en panique et le ministre John Turner s'efforce de les calmer en leur promettant que le gouvernement fédéral ne refusera jamais de retenir les services d'un fonctionnaire unilingue de langue anglaise qui déclarera avoir l'intention d'apprendre le français. Au même moment, les Franco-Québécois découvrent qu'il est urgent pour eux d'adopter une politique qui donnera à leur langue maternelle la place qu'elle doit avoir au Québec s'ils n'ont pas renoncé à leur existence comme collectivité distincte qui habite le même territoire depuis trois siècles et demi. Le gouvernement québécois a créé une Commission d'enquête sur les langues et mis au congélateur un projet de loi pour garantir les droits linguistiques et scolaires de la minorité anglo-québécoise. De son côté, M. Trudeau a dû lui-même retirer — l'avenir dira si c'est temporairement ou définitivement — sa grande charte sur les langues officielles qui devait donner naissance à un nouveau Canada. Il est évident que les événements se précipitent dans une direction que n'avaient pas prévue les membres de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

M. Diefenbaker avait vu juste

Après cinq ans de travaux, cette Commission n'a réussi qu'à mettre en lumière les profondes tensions qui opposent les deux "majorités", "collectivités" ou "nations" qui coexistent dans la vallée du Saint-Laurent. M. Diefenbaker et quelques porte-parole lucides du Canada anglais conservent le mérite d'avoir eu assez de flair politique pour prévoir que cette enquête servirait surtout à raviver de vieilles plaies mal cicatrisées. Un gouvernement fédéral qui aurait été réellement conscient de la multiplicité et de l'ampleur des problèmes qui accablent le Canada contemporain, ne l'aurait jamais ordonnée. En refusant d'aller au fond des choses ou n'ayant pas la liberté de le faire et en persistant à croire que le bilinguisme continental réglera nos problèmes, la Commission a entretenu les puériles illusions d'antan. Le fait brutal c'est que celles-ci, au moment où le Canada anglais et en particulier la minorité anglo-québécoise s'y accrochent avec l'énergie du désespoir, n'exercent plus aucune influence sur la majorité des Québécois contemporains. Les commissaires-enquêteurs parlent au nom d'un passé humiliant que les nouvelles générations québécoises veulent oublier. La pensée politique qui inspire leurs recommandations — car il faut établir une distinction entre les recommandations et certains énoncés de principes très valables — appartient à une époque où les Québécois acceptaient de se comporter en minorité sur le territoire même où ils étaient demeurés la majorité malgré toutes les viscissitudes de leur histoire depuis la Conquête. Devenir des minoritaires bilingues dans un Canada supposé biculturel ou pluriculturel ne les intéresse plus. Leurs idées ont bien évolué depuis le temps où ils suppliaient bien humblement le gouvernement d'Ottawa et le Canada anglais de leur accorder les timbres-poste bilingues. Cela se passait il y a quarante ans. Que de chemin parcouru depuis! Et le voyage n'est pas terminé. Si le point d'arrivée n'a pas encore été précisé, il est certain que l'itinéraire ne sera pas celui prévu par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Celle-ci est victime d'un mirage.

1. Commentaire au programme "Nos informations" de Radio-Canada, le vendredi 27 décembre 1968, à 22h45.



Le Dr Roland Cloutier, recteur du Collège Universitaire de Saint-Boniface, recevra un doctorat *honoris causa* en Droit de l'Université de Winnipeg le 29 mai prochain, en même temps que le Dr Ralph Campbell, président de l'Université du Manitoba et le Reverend Canon James R. Brown, directeur du Collège Saint John.

L'université de Winnipeg entend ainsi marquer, au cours de sa remise de diplômes de mai, le centenaire de l'Université de Manitoba.

M. Roland Cloutier est né à Sherbrooke, au Québec. Il entreprit des études à l'Université Laval où il obtint son baccalauréat ès sciences en 1951. Il poursuivit ses études à l'Université McGill, obtenant une maîtrise en biophysique en 1953 et un doctorat en physique en 1955.

Le docteur Roland Cloutier prit sa fonction de recteur du Collège Universitaire de Saint-Boniface le premier juillet 1975. Il est l'auteur de trente-deux publications scientifiques dans les domaines de la physique, de la biophysique et de la chimie. M. Roland Cloutier a participé aux travaux de nombreuses associations dans le cadre de recherches provinciales et nationales.

L'Actualité

LE SASQUATCH

Dimanche dernier, près de la localité de Mission, en Colombie-Britannique, le conducteur et les passagers d'un autobus roulant sur la route 7, aperçurent une créature étrange qui traversait le chemin. Sept pieds de haut, rapporte-t-on, poids estimé à trois cents livres, couverte de poil brun, visage plus pâle.

Le conducteur immobilisa son véhicule et tenta de rejoindre l'être qui s'enfonçait dans la forêt. Il le vit bien, et en fut effrayé quant, un moment, il n'en fut qu'à environ dix-huit pieds. Mais la créature, qui se tenait debout à la manière humaine, n'émit aucun son, ne fit aucun geste menaçant. Empruntant le lit d'un ruisseau desséché pour s'enfuir, les pieds de l'être ou de l'animal y laissèrent des traces de quatorze pouces qu'a photographiées un agent de la gendarmerie appelé sur les lieux.

Cette fois-ci, il semble qu'il faille apporter quelque sérieux à cette histoire de Sasquatch qui est souvent revenue depuis le début du siècle dans la région du lac Harrison, dans le sud de la Colombie-Britannique.

Je fus, au cours de la guerre, envoyé à Harrison Hot Springs, où le grand hôtel du lieu avait été transformé en centre de convalescence pour les militaires malades ou blessés. J'y passai quelques mois au cours desquels je découvris, un jour, sur le mur d'un petit magasin, une feuille de papier sur laquelle étaient écrites à la main des notes sur le Sasquatch, notes qui correspondent à peu près aux renseignements fournis par le conducteur d'autobus, Pat Lindquist, dimanche dernier. Je m'intéressai au sujet et entrepris de questionner des gens du lieu sur ces créatures qui vivraient dans la forêt dense au sud du lac Harrison, région qui comporte de nombreuses sources thermales. De temps à autre, me disait-on, des habitants des alentours découvraient le matin que du bétail avait disparu au cours de la nuit, et l'on impliquait ces disparitions aux Sasquatchs.

Ayant à l'époque l'habitude de la forêt et des montagnes, j'aurais aimé organiser une petite expédition pour découvrir un Sasquatch. Mais étant enfermé dans un corset de plâtre qui devait me remettre de fractures du dos, il n'en était pas question.

Je me suis dit souvent, depuis, lorsque je repasse mes souvenirs de ce temps-là, qu'il faudrait bien tenter l'expérience.

Jean de Lotainville

[*dans La Revue d'Histoire de l'Amérique française*]

Louis Riel: un être étrange*

Patriote ou rebelle?

Le 16 novembre 1885, Louis Riel montait à l'échafaud. Il avait été condamné à mort pour crime de Haute Trahison. Le jury l'avait reconnu coupable d'avoir, en trois occasions au cours de l'année 1885, "malicieusement et traîtreusement essayé et tenté par la force des armes de renverser et de détruire la constitution et le gouvernement de ces territoires (du Nord-Ouest du Canada) tels qu'établis par la loi, et de déposer et de priver notre dite Dame la Reine du titre, de l'honneur et du nom royal de la Couronne Impériale de ce Royaume, au mépris de notre dite Dame la Reine et de ses lois ".

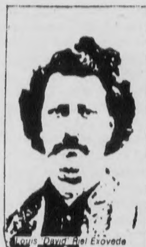
De plus, selon les avocats de la couronne et selon le ministre de la justice du Canada, Riel n'avait soulevé cette rébellion que pour des motifs d'ambition personnelle et de vénalité. Donc aux yeux des autorités politiques canadiennes, Riel n'était qu'un rebelle et un rebelle par ambition et vénalité.

Par contre, aux yeux de nombreux nationalistes canadiens-français du Québec, Riel faisait figure d'un pur héros patriotique, victime de la lutte acharnée des anglo-saxons protestants et en particulier des orangistes contre les Canadiens français catholiques. Pour ces hommes, Riel était devenu le porte-étendard et même l'emblème du nationalisme canadien-français. On considérait que sa cause était celle de la race française et catholique en Amérique du Nord.

En fait, ni les uns ni les autres n'avaient raison. Riel fut vraiment animé d'un fervent sentiment nationaliste, mais ce nationalisme n'était pas purement et simplement identique au nationalisme des Canadiens français du Québec.

Nationalisme métis versus nationalisme canadien-français

C'est vers la fin du 18ième siècle que le groupe de métis de l'Ouest commença à prendre forme. Il dut son origine à l'établissement dans ces territoires des grandes compagnies qui s'adonnaient à la traite des fourrures avec les Indiens. Il se développa à partir de deux foyers distincts, géographiquement et linguistiquement. Le foyer septentrional, rives ouest et sud-ouest de la baie d'Hudson, où la Hudson's Bay Cie avait établi ses postes, donna naissance au groupe métis anglophone plutôt sédentaire. Le foyer méridional, où oeuvraient les compagnies rivales de la Hudson's Bay Cie, donna naissance au groupe métis francophone, de caractère beaucoup plus nomade. En effet, la Hudson's Bay Cie se contentait d'attendre les Indiens dans ses postes pour traiter avec eux, alors que les compagnies rivales envoyaient leurs hommes au milieu même des Indiens.


Louis 'David' Riel Exovede

Plus tard, lorsque Lord Selkirk fonda la colonie d'Assiniboia, partie sud de l'actuel Manitoba, des Métis tant francophones qu'anglophones envahirent progressivement la colonie, de telle sorte qu'en 1870 la population s'établissait ainsi, d'après le Lieutenant Gouverneur Archibald:

5720	Métis francophones
4080	Métis anglophones
1600	Blancs
560	Indiens (établis - croyants)
11960	

On peut donc parler d'une véritable colonie métisse. Cependant même dans cette colonie existait une division socio-culturelle du travail: les Métis anglophones se concentrant dans des activités plutôt sédentaires: agriculture, commerce et administration des postes de traite; les Métis francophones se spécialisant très tôt dans des activités plus mobiles: grandes chasses aux bisons et transport de marchandises.

Au cours de ces grandes chasses d'été et d'automne, ainsi qu'au cours des hivernements hors de la colonie, les Métis francophones élisaient un rudimentaire "gouvernement provisoire" qui édictait et mettait en application ce qu'on appelait les "lois de la prairie". Les Métis francophones jouissaient donc d'une certaine structure politique spécifique parallèlement à l'institution politique — gouverneur et conseillers — qui régissait l'ensemble de la colonie.

C'est dans cette colonie que naquit Louis Riel le 22 ou 23 octobre 1844, dans la paroisse de St-Boniface. Il avait dans ses veines un huitième de sang indien: seule sa grand-mère paternelle était née d'une mère indienne montagnaise-chipewyan, épouse d'un Canadien français.

Dans ces conditions il est assez normal que dans la famille Riel les traditions et les moeurs canadiennes-françaises se soient conservées de même qu'un fort sentiment nationaliste canadien-français. De plus, dès l'âge de quatorze ans, le jeune Louis fut envoyé au collège de Montréal, où il demeura jusqu'à l'âge de vingt et un ans, dans un milieu canadien-français alors en effervescence religieuse, politique et nationaliste. Dans ses écrits et poèmes de jeunesse (1) on ne trouve aucun thème inspiré d'un sentiment nationaliste spécifiquement métis.

Pourtant quelques événements durent lui faire prendre conscience de sa spécificité métisse, certains de ses confrères de classe nous le présentent comme un conteur doué, narrateur enthousiaste des moeurs et coutumes du peuple métis de l'Ouest canadien: excellent moyen de prendre conscience de la spécificité de son groupe d'appartenance. D'autre part, lorsqu'il voulut épouser une Canadienne française, Marie-Julie Guernon, il se heurta, selon certains témoignages, au refus catégorique des parents Guernon d'accepter un Métis comme gendre: ceci dut le marquer très fortement dans sa conscience d'être un étranger parmi ses semblables.

On peut dégager quelques traits de son sentiment nationaliste dans ses poèmes de jeunesse: il s'exprime comme quelqu'un qui a conscience d'appartenir à une nation dominée, colonisée et même tyrannisée par l'impérialisme anglo-saxon, mais qui, ayant accumulé les sévices, est sur le point de prendre sa revanche.

Riel retourna dans son pays en 1868. En 1869-70, on le trouve d'abord secrétaire, puis président d'un mouvement de protestation contre le transfert de la colonie d'Assiniboia aux mains du gouvernement canadien. En effet, le gouvernement canadien, suite à de longues tractations avec le gouvernement

(suite, page 5)

* Ce titre est de nous. L'article de Gilles Martel, que nous reproduisons ici, parut une première fois dans la revue **Relations** (édition d'avril 1977), publication d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus, comme on sait. L'auteur est professeur à la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke, au Québec.

(1) Une édition critique des poèmes de jeunesse de Louis Riel paraîtra bientôt: G. Campbell, T. Flanagan et G. Martel, *Louis Riel: Poèmes de jeunesse.* Editions du Blé.

■ HUIT ÉTUDES CONSACREÉS À LOUIS RIEL

En quelques lignes, il me faut rendre compte de huit études consacrées à Louis Riel dont aucune, soit dit en passant, *ne trouve son origine au Québec.*

A l'exception de Robert Rumilly, les historiens du Québec ont peu étudié Louis Riel. Cette désaffection, étonnante à première vue, laisse la question entre les mains d'historiens anglophones dont l'intérêt pour le chef métis ne se dément pas depuis des années. L'intention plus ou moins avouée de ces auteurs n'est pas de corriger les faits bien établis par George F. G. Stanley — tous le reconnaissent — que de les interpréter, les comprendre ou les réexpliquer. De toute évidence, le présent suggère de constantes réflexions et provoque de nouvelles questions.

Les ouvrages que nous avons à présenter se distinguent en deux catégories selon l'importance accordée aux documents ou au récit.

1. — *The Queen v Louis Riel.* With an introduction by Desmond Morton. University of Toronto Press, 1974 (383 pages) $6.95

Le procès de Riel constitue évidemment un document de première importance. D. Morton en présente un compte rendu fidèle avec la préoccupation de situer l'affaire Riel dans son contexte d'époque. De l'avis même de l'éditeur, D. Morton entend rendre justice tant au gouvernement et à son premier ministre qu'au «prisonnier de Régina».

De toute évidence, le professeur Morton est assez troublé par le cas Riel. En 1972, il publiait *The Last War Drum: The North-West Campaign of 1885* et, en collaboration avec R.H. Roy, *Telegrams of the North-West Campaign 1885.* Selon Martin Robin, ces travaux témoignent des préoccupations «d'un descendant» d'expliquer les aspects militaires des événements de 1885. [*Strange Empire,* page 4: «descendants of participants»).

2. — Hartwell Bowsfield, *Louis Riel: Rebel of the Western Frontier or Victim of Politics and Prejudice?* The Copp Clark Publishing Company, Toronto, 1969 (227 pages). $2.95

Publié dans la collection «Issues in Canadian History», cet ouvrage en respecte les caractéristiques habituelles. On y trouve réunis d'intéressants témoignages d'époque de même que de nombreux commentaires d'aujourd'hui sur les causes des soulèvements des Métis, sur l'affaire Thomas Scott, sur le procès lui-même et les réactions qui suivirent.

Les textes choisis sont intéressants et ceux que l'auteur présente au début, sous le titre «Clash of Opinion», ne manquent pas de piquer l'intérêt... A retenir ces deux commentaires de John A. Macdonald: «He shall hang though every dog in Quebec bark in his favour» et «... a mere domestic trouble, and ought not to be elevated to the rank of a rebellion».

En 1969, P.-E. Trudeau voit cependant les choses autrement: «To say they are a small number of dissidents is not sufficient. We know that the few become the many... If they are men like Gandhi, or in my country, like Louis Riel, they live on.»

3. — Mary V. Jordan, *To Louis from your sister who loves you — Sara Riel.* Griffin House, Toronto, 1974 (175 pages) $8.95

Tout en s'excusant de la place accordée à Louis Riel dans son ouvrage, l'auteur consacre son attention aux lettres écrites par Sara à son frère.

Dans une première partie, les lettres sont placées dans leur contexte d'époque et servent de base à une sympathique présentation de Soeur Sara, membre de la Communauté des Soeurs grises. Le ton de ces lettres éclaire passablement les propres sentiments religieux de Louis Riel. Lorsque ce dernier se marie en 1882, Sara est enfin obligée d'abandonner ses espoirs de le voir devenir prêtre. Le texte de Mary Jordan est intéressant et sobre.

Dans une deuxième partie (:106-172), l'auteur donne de larges extraits en français des principales lettres utilisées au cours de son récit.

4. — George F.G. Stanley, *Manitoba 1870, Une Réalisation métisse/A Metis Achievement.* The University of Winnipeg Press, 1972. 64 pages (le même texte est reproduit en français et en anglais).

Le texte de Stanley est court mais très instructif. Il situe dans le contexte de la traite des fourrures la naissance de la «Nouvelle Nation» et associe sa mort à celle de Riel.

5. — Joseph Howard, *Strange Empire. Louis Riel and the Metis People.* Introduction by Martin Robin, James Lewis and Samuel, Toronto, 1974 (601 pages) $5.95

Un des premiers ouvrages importants consacrés à Riel et aux Métis, édité d'abord en 1952 et réédité en 1974. Bien documenté, vivant, ce livre «cherche autant à plaire qu'à informer».

6. — Hartwell Bowsfield. *Louis Riel, le patriote rebelle.* Editions du Jour, Montréal, 1973 (185 pages). $3.50

«Il serait cependant trop facile, conclut l'auteur, de condamner ces politiciens intéressés et ces journalistes chauvins pour les positions extrêmes qu'ils crurent devoir prendre. Ces hommes ne sont en effet que le reflet de l'époque où ils vivaient (...) Le drame de Riel est plus profond. Il trouve ses racines dans les complexités de l'âme humaine, dans la dualité de la société canadienne et dans la personnalité manifestement schizophrène de Riel lui-même.»

En des termes clairs, l'auteur donne la raison d'être de son livre... et de bien d'autres études consacrées à Riel. Au chapitre 4 en particulier, Bowsfield s'interroge longuement sur l'état mental de Riel, Macdonald, Langevin, Chapleau, peuvent reposer en paix. A moins qu'un jour, un autre auteur troublé par les rumeurs du passé ne s'interroge également sur leur propre état mental.

Malgré leur devise, les Québécois se souviennent peu. Dans le cas du parti conservateur, ils le tiennent pourtant pour suspect. Le livre de Bowsfield pourrait leur rappeler pourquoi. C'est un livre à lire. La recherche est bonne bien appuyée et les précautions de l'auteur n'altèrent pas la vérité.

7. — Dr. Peter Charlebois. *The Life of Louis Riel.* NC Press, Toronto, 1975 (255 pages). $7.95

En introduction, l'auteur — anesthésiste à l'hôpital général de Scarborough — explique que son intention première était de constituer un album de photographies. De fait, l'auteur a réuni la plus riche iconographie que nous ayons rencontrée sur Louis Riel et son temps. Ce travail de recherche devait cependant amener l'auteur à s'interroger constamment sur les événements et les hommes. Il en résulte un ouvrage tout à fait sympathique à Riel, qualifié d'ailleurs de «leader of an oppressed nation» et digne de figurer «among the greatest of patriots».

«The villain of this book, note l'auteur lui-même, is certainly Sir John A. Macdonald who deliberately fomented both Metis uprisings: the first to secure Metis land for Canada and to suppress French language rights in Manitoba: the second to gain a pretext to advance more of the taxpayers' money to the bankrupt Canadian Pacific Railway.»

8. — Georges Cerbelaud Salagnac, *La révolte des Métis — Louis Riel, héros ou rebelle.* Mame, 1971. (205 pages). Ouvrage distribué au Québec par HMH. $8.50

L'ouvrage s'ouvre sur la reddition volontaire de Riel le 15 mai 1885. Dès le départ, l'auteur cherche à saisir le lecteur, à piquer sa curiosité, à soulever son émotion. Le lecteur est ainsi entraîné dans un récit, vivant et bien documenté, des événements de la Rivière rouge, puis de la Saskatchewan, enfin du procès et de l'exécution. L'intention de l'auteur n'est évidemment pas «d'apporter du neuf», mais bien de présenter «son héros» à un public aussi large que possible. Il le fait avec honnêteté, netteté et précision, ayant su s'appuyer sur les meilleurs travaux dont ceux du professeur George F.G. Stanley auquel il rend un hommage bien mérité.

Bref, voilà un livre sans prétention, agréable et qui se lit bien.

Note: A l'occasion du congrès de la «Canadian Psychiatric Association» tenu à Vancouver en juin 1964, trois spécialistes se sont intéressés au cas Riel. Le Dr E. R. Markson a traité de la personnalité de Riel, M. Cyril Greenland a examiné les «preuves» psychiatriques présentées au cours du procès tandis que le Dr R.E. Turner les analyse en regard de l'évolution de la psychiatrie légale. Tous ces travaux montrent que le dernier mot est loin d'être dit sur cette affaire. Affranchis de leurs problèmes constitutionnels, les Québécois en viendront à s'intéresser à cette époque troublée de l'histoire canadienne. Pour l'instant, ils gardent leurs distances et affirment inconsciemment leur particularisme. Le jour où le Canada français aura clairement cédé la place au Québec, ils pourront sans risque d'équivoque s'intéresser à l'histoire de Riel.

DENIS VAUGEOIS

cuisine

AU TEMPS CHAUD, LES SALADES

SALADE À LA MODE DE L'OUEST

1 paquet de 9 onces de coeurs d'artichauts congelés
½ tasse d'huile à salade
¼ de tasse de jus de citron
3 c. à table de vinaigre d'estragon
2 c. à table de sucre
2 c. à table d'oignon émincé
1 gousse d'ail émincée
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de moutarde en poudre
un peu de poivre
2 laitues pommées
2 laitues en feuilles
1 paquet de radis
1 avocat
1 tasse de croûtons
2 c. à table de beurre

Cuire les coeurs d'artichauts, les égoutter; mettre dans un bocal l'huile, le jus de citron, le vinaigre, le sucre et les assaisonnements. Couvrir le bocal et bien agiter. Verser la vinaigrette sur les coeurs d'artichauts. Couvrir et refroidir plusieurs heures en brassant de temps à autre. Plusieurs heures avant de servir, laver les coeurs des laitues, les égoutter, les briser en morceaux, les déposer dans un grand bol, les couvrir d'une serviette humide et les placer au réfrigérateur. Trancher les radis, les placer dans un bol, les couvrir et les mettre au frais. Trancher l'avocat, l'arroser avec la sauce des artichauts, le mettre dans un petit bol, le couvrir et le mettre au frais. Faire fondre le beurre dans une petite sauteuse et y faire revenir les croûtons. Au moment de servir, ajouter dans le bol avec la laitue les coeurs d'artichauts et les radis; bien mêler. Assaisonner de sel et de poivre. Ajouter les croûtons et l'avocat, puis mêler délicatement.

SALADE CAPRICE DE REINE

6 endives
2 pommes acides
1 tasse de céleri tranché
2 champignons frais
2 c. "à table" de Madère
3 c. "à table" de mayonnaise
1 c. "à table" de jus de citron
½ c. "à table" de vinaigre
1½ c. "à table" d'huile d'olive
sel, poivre

Laver les endives, les essuyer, les couper en deux et ensuite en 12 sections; les mettre de côté. Peler les pommes, les couper en tranches fines et les arroser de jus de citron, les saler, les poivrer. Couper les champignons en lamelles, les mettre dans une petite casserole avec le Madère et les faire bouillir, une minute. Mélanger le vinaigre et l'huile; ajouter du sel et du poivre. Déposer dans un bol à salade un rang d'endives, un de céleri, un de pommes, la moitié de la mayonnaise; répéter. Verser sur le tout la vinaigrette. Poser sur le dessus les champignons et arroser de Madère. Placer au frais et mêler au moment de servir.

SALADE D'AVOCAT (SANS SEL)

1 avocat
⅔ de tasse de flétan ou de poulet cuit
½ c. à thé d'oignon râpé
1 c. "à table" de jus de citron
⅓ de tasse de sauce à salade sans sel
laitue, persil

Couper l'avocat en deux, enlever le noyau. Mêler le flétan, l'oignon et le jus de citron. Remplir la cavité de l'avocat. Servir sur laitue, avec sauce à salade; décorer de persil. On peut peler l'avocat.

On peut assaisonner cette salade de la sauce à salade ordinaire dans laquelle on omet le sel.

SALADE DE FÈVES SOYA

½ tasse de fèves soya cuites
2 c. "à table" de céleri haché finement
1 échalote émincée
Mayonnaise à l'huile d'olive ou à l'huile minérale
sel, poivre

Mêler tous les ingrédients, les lier à la mayonnaise et servir sur laitue.

SALADE DE RIZ AUX OLIVES

3/4 de tasse de riz cru
¼ de tasse de piment rouge coupé en dés
¼ de tasse d'échalotes
½ tasse de céleri coupé en dés
⅓ de tasse d'olives vertes farcies
½ tasse de mayonnaise
½ tasse de crème sure préparée
½ c. à thé de sel
½ c. "à table" de vinaigre

Faire cuire le riz jusqu'à ce qu'il soit tendre, l'égoutter et le rafraîchir. Ajouter les légumes et mêler. Mélanger le reste des ingrédients et verser sur le riz. Mêler délicatement. Faire refroidir et servir sur feuilles de laitue. Entourer de viandes cuites tranchées, de pointes de fromage cheddar, d'olives, de biscottes au seigle et de sandwichs aux oignons.

SALADE D'OEUFS ET DE CREVETTES

6 oeurs cuits dur
2 à 3 tasses de crevettes cuites
½ tasse de crème à 35%
½ tasse de mayonnaise
1 c. à thé de zeste de citron
ciboulette hachée

Couper les oeufs en deux et les placer au centre du plat de service. Disposer les crevettes autour. Battre la crème, y incorporer la mayonnaise et le zeste. Masquer les oeufs avec cette sauce, garnir de ciboulette hachée ou d'aneth. Servir avec des betteraves marinées et du pain de seigle tranché.

SALADE HONGROISE

4 concombres
1 gousse d'ail émincée
sauce française
1 pomme de laitue
sel, poivre

Peler les concombres, les couper en tranches très minces, saler abondamment et laisser reposer une heure ou deux. Presser les concombres pour en extraire le jus, les arroser de sauce française à l'ail. D'autre part, hacher la laitue, la déposer en couronne dans un saladier, déposer le concombre au centre. Garnir de paprika, de filets de piments rouges doux et d'oeufs cuits dur.

[*"Votre cuisine, madame" — Germaine Gloutnez, Les Editions du Jour, Montréal*]

RIEL... (suite)

britannique, avait obtenu que les territoires du Nord-Ouest, jusque-là sous la férule de la Hudson's Bay Cie, passent sous sa juridiction. La date du transfert de juridiction avait été fixée au premier décembre 1869. En mai 1869, le gouvernement canadien avait voté un "acte concernant le gouvernement provisoire" de ces territoires. Puis il avait nommé le Lieutenant-Gouverneur (William McDougall) et certains des membres de son conseil, tous extérieurs à la colonie. A la fin d'octobre 1869, McDougall et sa suite arrivaient à Pembina. Ils y furent arrêtés par un groupe de Métis qui leur intima, au nom du *"comité national des Métis* de la Rivière-Rouge (...) l'ordre de ne pas entrer sur le Territoire du Nord-Ouest sans une permission spéciale de ce comité".

En fait, c'étaient les Métis francophones qui avaient constitué ce comité et s'étaient donné comme objectif de protéger les terres communes et celles appartenant par entente "nationale" à telle partie de la population. En somme, ils entendaient défendre comme leur *propriété collective*, vg. comme leur patrie nationale, l'ensemble des terres qu'ils occupaient, en tant que segment métis francophone. Plus tard, lorsqu'ils se seront emparés du Fort Garry, ils convaincront les Métis anglophones et les colons blancs de s'ériger avec eux en convention pour rédiger la liste des droits à négocier avec Ottawa. Ainsi ils exigeront avec Ottawa que la colonie d'Assiniboia entre dans la confédération canadienne à titre de province et non de simple "territoire" ou d'annexe à l'Ontario et ils exigeront pour les Métis une compensation pour le rachat de leur droit à la propriété du sol au titre de leur sang indien.

La motivation nationaliste qui les animait était donc plus typiquement métisse que simplement canadienne-française contrairement à ce qu'en pensait leur évêque Mgr Taché, qui écrivait en avril 1870 à Georges Etienne Cartier:

> Pour nous Canadiens français, la Provindence semble nous avoir bien servis, en permettant ce qui s'est passé. Evidemment, l'Ontario voulait s'emparer du Nord-Ouest et *nous* (vg. les Canadiens français) réduire à néant. C'est vraiment pour le *Bas-Canada* (vg. la province de Québec) *autant que pour nous-mêmes que nos pauvres Métis se sont armés.*

L'année suivante il reprochait aux députés du Québec à Ottawa de ne pas avoir compris que les intérêts des Métis francophones catholiques du Manitoba "sont ceux de la province de Québec". Pour lui les Métis francophones ne sont rien de plus, quant à leur entité nationale, que des Canadiens français.

Expérience religieuse et sentiment nationaliste

Le gouvernement canadien accorda le statut de province au Manitoba. Mais il laissa traîner en longueur le règlement de la question des terres métisses, tant et si bien qu'une émigration métisse, transforma radicalement en une quizaine d'années la composition de la population du Manitoba.

La population du Manitoba en 1885-86 a décuplé depuis 1870. Elle compte maintenant 108,640 habitants dont seulement 7.34% de Métis — 4.02% de Métis francophones et 3.31% de Métis anglophones —. changements démographiques, culturels, économiques, politiques ont radicalement bouleversé le pays. De nombreux Métis ont émigré soit aux Etats-Unis, soit vers l'Ouest. En juin 1885, un groupe de Métis installé sur la Saskatchewan-Sud fait appel à Riel pour les aider à revendiquer leurs droits auprès d'Ottawa.

L'homme auquel ils font appel a beaucoup évolué et connu d'étranges expériences depuis quinze ans.

En 1870-71, il doit fuir et se cacher pour échapper à la vindicte de ceux qui veulent sa mort pour venger l'"exécution" par les Métis de l'orangiste ontarien Thomas Scott. Entre 1872 et 1875, il tente vainement d'entrer dans la politique fédérale. Et même s'il est élu député à deux reprises, il ne peut jamais occuper son siège au Parlement, toujours à cause de l'accusation du meurtre de Scott qui pèse sur lui.

(SUITE LA SEMAINE PROCHAINE)

de ci, de ça...



CHEZ LES CRÉDITISTES. — Le chef national du Crédit social, M. André Fortin, a déclaré au quotidien Le Devoir, l'autre jour, qu'il est "favorable à la thèse de la souveraineté-association pour le Québec". Réal Caouette doit sursauter dans sa tombe. . .

*** ***** ***

HORRIFIANT. — Le magazine américain Newsday rapporte que pour contourner l'interdiction de tester des drogues dangereuses sur des humains, des hauts fonctionnaires de l'organisme appelé "environmental protection agency (EPA)" approuvèrent, en 1975, un plan selon lequel des drogues connues pour provoquer le cancer chez les humains auraient été utilisées massivement sur des citoyens du Mexique dans un hôpital de Mexico. Le projet qui devait coûter cent mille dollars aux Américains, fut approuvé à tous les échelons de la section des critères et de l'évaluation de l'EPA et signé par son directeur. L'affaire fut éventée par un avocat de l'organisme qui intervint. L'avocat, Jeffrey Howard, déclara au magazine Newsday, que selon lui il s'agissait d'un projet inhumain, révoltant. . . et contraire aux principes de l'organisme qui employait ses services.

*** ***** ***

LE CANADA ANGLAIS CHANGE(?) — Selon le ministre Joseph Guay, maintenant chargé du multiculturalisme au Secrétariat d'Etat, "le Canada anglais change, la preuve: Horner". . . Monsieur Guay voit dans le volte-face de l'ex-conservateur Horner la preuve "que le Canada anglais prend conscience qu'il ne peut assimiler l'élément francophone et qu'il doit vivre en harmonie avec cette minorité qui, de plus en plus, réclame son droit à l'émancipation". Le ministre a par ailleurs déclaré que "si le peuple anglophone persiste à croire que tout s'est joué sur les plaines d'Abraham et que les Canadiens français n'ont qu'à subir leur sort, j'endosserai les revendications de ces derniers, mais attendons plutôt que la discussion soit terminée dans le reste du pays".

*** ***** ***

OUTIL DE NÉGOCIATION?— Selon le Premier Ministre du Nouveau-Brunswick, le projet de loi sur la langue du gouvernement du Québec a été présenté dans le seul but de placer le reste du Canada *dans une situation de fait accompli favorisant l'objectif plus fondamental du Parti québécois dans le* domaine constitutionnel. Cette opinion aurait fait partie du contenu d'un mémoire confidentiel d'un député à l'Assemblée nationale, qui avait rencontré plus tôt M. Hatfield.

*** ***** ***

STRATÉGIE, TACTIQUES, GRENOUILLAGE, TRACTATIONS. — Un correspondant d'Ottawa rapporte des rumeurs d'échanges de vues entre des personnes haut placées de l'entourage de Monsieur Trudeau et les partisans du Premier Ministre conservateur ontarien Bill Davis (présentement en campagne électorale), et que le groupe d'Ottawa, c'est-à-dire l'entourage de Monsieur Trudeau, est enchanté ("delighted") des résultats de ces échantes. Selon le correspondant, qui a poussé sa recherche et qui a ses entrées aux bons endroits là-bas, les libéraux semblent dire que Davis est avec nous ("in the bag") et qu'il adopte notre stratégie vis-à-vis le Québec ("bought our Québec strategy").

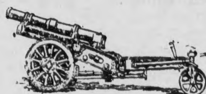
*** ***** ***

LES TITRES DE LA PRESSE ANGLOPHONE. — Un soir, nous lisons à la une de l'un des quotidiens de Winnipeg, un surtitre qui dit: "French program reconsidered". Il s'agit de l'école de Saint-Vital. En lisant ce surtitre, on croit comprendre que c'en est fait du français dans cette école, que l'on songe à laisser tomber le français. Or il s'agit tout simplement de cours de conversation française aux anglophones. A la une, aussi, mais cette fois, dans l'autre quotidien de langue anglaise de Winnipeg, à la suite du récent voyage de Monsieur Trudeau à Paris: "Québec ignored in Paris talks". A-t-on ignoré le Québec à Paris? Officiellement, on n'a pas discuté la sécession possible. C'est différent.

*** ***** ***

LE JARGON DU SPORT. — On a entendu, l'autre jour, un annonceur des sports qui parlait de l'«année post olympique». . .

*** ***** ***



Les amours de Jacques et Marie au 18e siècle

par Michel Beaulieu

La seconde moitié du XIXe siècle a vu paraître, au Québec, une bonne quantité de romans qu'on pourrait qualifier d'historiques. La publication des **Anciens Canadiens**, de Philippe Aubert de Gaspé, en constitue un jalon essentiel. Mais à ce caractère historique s'ajoute la nostalgie. La rébellion de 1837-38 n'est pas tellement loin en arrière, et la Conquête n'a guère plus d'un siècle. A cette époque, les Canadiens (avant de devenir des Canadiens-français puis des Québécois) ne peuvent que regarder en arrière tant l'avenir leur semble bouché, tant la voie de l'assimilation leur semble inévitable. Les Anglais dominent alors largement tout le secteur économique et les Canadiens n'en ramassent que les miettes. De génération en génération, ceux-ci n'ont plus que leur mémoire à transmettre, puisque l'oligarchie autochtone ne constitue à toutes fins utiles qu'une infime minorité. Les temps allaient changer; mais aucun d'entre eux ne les verraient. Le roman canadien témoigne donc de la défaite, bien qu'il ne soit pas toujours défaitiste, et proclame une certaine volonté de bonne entente, comme s'il fourbissait ses armes pour les combats à venir.

Napoléon Bourrasa, gendre de Louis-Joseph Papineau et père de Henri Bourassa, à cheval donc entre l'esprit et l'incarnation de la Rébellion avortée d'une part et le grand prêtre du nationalisme pan-canadien, peintre de formation a publié dans ce contexte un seul roman, **Jacques et Marie** (éditions Fides).

D'abord publié en feuilleton, comme le voulait souvent l'usage de l'époque, dans la Revue Canadienne que dirige l'auteur, **Jacques et Marie** paraît en livre en 1866.

Le roman se situe un siècle plus tôt, au moment de la grande dispersion, celle des Acadiens, et ne peut pas ne pas rappeler les aventures d'Evangéline et de son fiancé Gabriel.



Autoportrait de Napoléon Bourassa, réalisé vers 1889.

Touffu, lourd, d'une lecture ardue comme le sont les romans de ce type et de ce siècle, il ne s'agit pas d'un de ces livres que l'on dévore. Moins porté sur l'action qui pourtant abonde, que sur la réflexion qu'il provoque inévitablement, **Jacques et Marie** témoigne des amours de Jacques Hébert et de Marie Landry à l'intérieur d'un contexte historique précis. En ce sens, il appartient incontestablement à notre héritage. Mais peut-être témoigne-t-il plus encore de la fatalité qui semblait s'être acharnée sur ce petit peuple abandonné par la mère patrie à la domination étrangère. Malgré les efforts d'un clergé qui prêchait la soumission, le peuple n'était pas sans révolte, bien que celle-ci fut camouflée, bien qu'il lui manquât de perspectives. Jacques participera ainsi à plusieurs actions sans en comprendre la portée réelle et, en Marie, on perçoit déjà ce caractère de femme-forte qui sera l'apanage des romans du siècle suivant. La véritable résistance fut en effet l'affaire des femmes, qui contrôlaient la cellule familiale à défaut d'être investies du pouvoir politique de décision.

Le roman de Napoléon Bourassa n'est pas non plus dépourvu de romantisme, ni d'humour, ni d'ironie, ni de tendresse. L'histoire des Acadiens et celle de couple archétype sont intimement liées.

Qu'il fut paru un an avant la proclamation de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique constituait déjà un avertissement. Sa réédition dans l'année qui précède l'élection du 15 novembre dernier en constitue un autre. A chacun de savoir lire.

□

Le livre d'ici...d'ici...d'ici...

Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec ©

MÉLO-MANI À SAINT-ADOLPHE: SUCCÈS

Le thème de la fin de semaine de Mélo-Mani à Saint-Adolphe les 7 et 8 mai derniers fut vraiment à l'honneur, une fin de semaine de joie et de fraternité. En plus du savoir-faire de nos chefs réguliers — le Père Martial Caron et Guy Boulianne — un nouveau chef fut présenté au groupe. Il s'agit de M. Wilbert Chancy, professeur au Collège secondaire de Saint-Boniface, qui a appris des negro spirituals, des airs tahitiens et une chanson "en créole" aux enfants. Monsieur Chancy a chanté professionnellement pendant plusieurs années et on peut obtenir ses disques (5) chez Musicana. L'accompagnatrice était Mme Pauline Durand.

Les participants venaient de Saint-Adolphe, Saint-Georges, Sainte-Anne, La Broquerie, Lorette, Aubigny, Saint-Norbert, Otterburne, Saint-Pierre, Ile-des-Chênes. Saint-Boniface et Somerset. La participation des jeunes de 13 ans et plus fut remarquable.

Le samedi soir, lors de la veillée "mélo-fun", des élèves des 8e et 9e années de l'Ecole Guyot de Saint-Boniface ont présenté un "petit cabaret" pour promouvoir leur disque 45-tours qui vient d'être lancé. Beaucoup de jeunes y assistaient... et tous se sont bien amusés.

Au souper du dimanche soir, des petits enfants présentaient une fleur naturelle à toutes les mamans (et aux chefs), ce qui ajouta un cachet particulier à la fête des mères. . .

Environ 45 enfants de 6 à 12 ans avaient leur Mélo-Mani à part de celui des adultes. Ce fut une "première" pour un Mélo-Mani régional (ou local) qui sera sans doute encouragé à d'autres occasions. Les chefs des enfants — Wilbert Chancy, Pauline Charrière et Mona Gauthier — ont su vraiment faire sortir le meilleur de ces jeunes. L'accompagnatrice était Sonia Ostrowski. Et que dire des petites danses. Les animatrices de cet atelier étaient Simone et Suzanne Fredette et Denise Létienne. Les gens du milieu se disaient vraiment encouragés de voir leurs enfants chanter avec coeur et vraiment s'amuser en "français".

Les gens de Saint-Adolphe félicitent et remercient très spécialement l'équipe de Mélo-Mani, les participants et les organisateurs du milieu pour une telle réussite. "Ça réveille un coin", comme certains ont dit.

Dimitri Farkavec, le microscope au service de l'Art

Pour la première fois dans l'Hisoire de l'Art, un tableau vient d'être produit qui est si minuscule qu'il est invisible à l'oeil nu.

"Notre Beau Canada", ("Our Beautiful Canada"), a été exposé pour la première fois à la Galerie Foyer du Bureau des Archives de Winnipeg, le 17 avril dernier. C'est le plus petit au monde, et ne peut être vu que sous un microscope.

L'auteur de ce précédent, M. Dimitri Farkavec, est le premier artiste à expérimenter de la sorte avec un microscope, établissant ainsi l'interdépendance de deux disciplines apparemment irréductibles, soient la science et l'art.

Quand je lui ai demandé pourquoi il avait produit ce si petit tableau, M. Farkavec m'a répondu en expliquant sa philosophie de l'Univers: le Cosmos va de l'infiniment petit à l'infiniment grand, et l'un est contenu dans l'autre, tout comme la fleur est contenue dans la graine que l'on sème. C'est là l'idée génératrice du concept de l'art microscopique, symbole de la source de la croissance, de l'évolution, de la vie. "Mon but principal", a-t-il dit, "n'était pas d'établir un record".

Son exposition contient des émaux sur cuivre, (la plus large collection au Canada, selon le "Winnipeg Free Press"), des peintures à l'huile et à l'eau, et des sculptures de pierre; il travaille également le fusain, l'acrylique, fait de la lithographie, et écrit aussi des poèmes qu'il illustre lui-même de petits tableaux.

Né en 1942 en Ukraine, Dimitri Farkavec vécut en Tchécoslovaquie pendant 15 ans avant de venir s'installer au Canada, un choix qu'il affirme n'avoir jamais regretté. Et sa carrière n'a fait qu'avancer depuis. Il a participé à maintes expositions, et a remporté le Premier Prix au Festival National Ukrainien à Dauphin, Manitoba, en 1974, pour sa collection de 103 portraits d'écrivains.

Sa contribution à la mosaïque culturelle canadienne est déjà très substantielle, et son nom figure à côté de ceux du Docteur Léo Mol et de Yakiw Maydanyk. Et il n'a pas fini de nous surprendre.

L'exposition de la Galerie Foyer, du 17 avril au 10 mai, est pour le moins impressionnante. Le ton général est à l'humour (ex: "A Very High Class", émail sur cuivre figurant des oiseaux au long bec, debouts à l'attention, portant des tuxedos), mais il exploite également une variété de thèmes, du romantique ("Romantica", "Song of Love") au surréalisme ("A Cosmic Sound", "Cycle Of The Universe"), en passant par des scènes d'inspiration Ukrainienne ("A Sheppard", "Carpethian Sunflowers", "Rusalka Of The Fields", "Pysanka", "A Young Hutzul"), ou d'inspiration locale ("St. Vital Park", "Last Snow In Winnipeg").

Dimitri Farkavec est un artiste extrêmement versatile, autant dans ses techniques que dans ses thèmes. Il ne veut pas se fixer dans une forme spécifiquement, mais au contraire constamment explorer de nouvelles possibilités.

Une de ses plus récentes idées consiste à sceller des sculptures de pierre dans un contenant de verre mi-rempli d'eau. Sa "Madonna In Lake Winnipeg" est l'exemple le plus typique qu'il m'ait été donné de voir, et j'avoue être impressionnée. Pas seulement par l'originalité de l'idée, mais aussi par ce qu'elle sous-tend. La pierre, en tant que fragment de la Terre, et l'eau, en tant que source de la vie, scellées ensemble en permanence prennent une dimension cosmique vues en ces termes. M. Farkavec est fasciné par le cycle de la vie à la mort à la résurrection, et ce thème surgit dans plusieurs de ses oeuvres, et plus particulièrement dans le "Cycle Of The Universe". Son profond intérêt pour le sujet a été amorcé lorsqu'il a fait une étude approfondie du philosophe Ukrainien H.S. Skorodova.

Une autre de ses intéressantes trouvailles consiste à sculpter la pierre vers l'intérieur, un peu à la manière d'une pellicule photographique négative. Sa formation d'ingénieur lui est utile, dit-il, pour travailler la pierre et le métal, et aussi dans l'étude des perspectives, des formes et des couleurs.

Il m'a parlé du dilemme dans lequel l'artiste se trouve quand, après avoir mis tant de lui-même dans l'oeuvre d'art, vient le moment où il doit mettre un chiffre dessus et s'en départir; triste, mais en même temps fier de la satisfaction de voir le public apprécier ses oeuvres. Car que vaut l'art, sans spectateurs? Il a des collectionneurs à travers le Canada, aux Etats-Unis, et jusqu'en Afrique et en Australie.

Il croit fermement que l'art doit être accessible à tous, et ses prix varient et sont à la portée de tous; que vous ayez $20., $200., ou $2,000., vous trouverez dans sa collection quelque chose qui vous convienne. Et c'est un investissement sûr!

M. Farkavec croit également que l'art, tout en demeurant compréhensible, doit quand même être un peu compliqué, afin d'être une constante source de découvertes. Il n'est pas rare, en effet, de découvrir dans ses tableaux des formes qui ne sautent pas aux yeux mais qui requièrent un certain degré d'observation. Plusieurs de ces formes sont des silhouettes féminines. Il est intéressant de noter qu'en reférant à Dieu, il emploie le mot "Elle", et non "Lui"; selon lui, la Création est un acte purement féminin.

Il projette d'exécuter une série de mini-caricatures sculptées sur pierre. Et si le Ministère du Tourisme approuve, il projette également une série de 100,000 de ses mini-sculptures scellées sous verre dans l'eau, une pour chacun des 100,000 lacs du Manitoba!

Sa prochaine aventure? Une exposition mobile, dans une camionnette, qu'il roulera tout l'été et une partie de l'automne dans l'est du pays, en passant par Thunder Bay, Sudbury, Toronto (du 1er au 15 oct.), Montréal, Québec, et j'en passe.

Pour l'automne également il a été invité par des représentants de l'«Université Libre Ikrainienne» à Munich à faire une exposition dans cette ville, suivie d'une autre à Paris.

Son rêve? ouvrir un musée de l'humour, qui serait si l'on peut dire un anti-musée, où les gens seraient invités à participer, à toucher, à s'amuser. L'humour est son thème favori, mais son sarcasme est fortement teinté de sensibilité et le rêve a une place majeure dans son oeuvre, qui se termine souvent en point d'interrogation. . .

Dimitri Farkavec, artiste canadien accompli, a déjà une renommée internationale: des collectionneurs acquisitionnent ses oeuvres sur quatre continents; on l'invite en Europe à venir présenter son art. Paradoxalement, et cela est très dommage, il y a encore des gens chez nous qui ne le connaissent pas. J'espère que j'ai un tant soit peu aidé à corriger ce tort.

Carole Desautels Barrow



Cet été, on visite le Québec! Si certains partent à l'aventure, les plus avisés planifient leur voyage pour profiter pleinement, et à bon compte, de leurs vacances. Les bureaux d'information touristique du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche sont, pour les Québécois autant que pour les étrangers, une mine de renseignements fort utiles; brochures et carte en main, il ne reste plus qu'à prendre la route et à s'amuser ferme. Bon voyage!
[Photo: Direction générale du tourisme]

"Les 7" à Londres

(A.L.) — La réunion des sept dirigeants de pays capitalistes à Londres, il y a dix jours, a débouché sur des déclarations d'intention, publiées dans un communiqué commun, ne proposant pas de solutions profondes aux problèmes mondiaux selon les observateurs. Il aurait été illusoire d'attendre plus de ces discussions de deux jours sur des problèmes aussi vastes.

Les sept pays participants à ce "sommet" étaient: le Canada, représenté par M. Pierre Elliott Trudeau, M. Jamieson, ministre des Affaires extérieures, et M. Mc Donald, ministre des finances; la République Fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon. M. Jenkins, président de la Commission Economique européenne avait pris part aux travaux le 8 mai.

Les discussions de Londres ont porté sur quatre thèmes principaux: examen de la situation économique des pays industrialisés du monde capitaliste (de ceux qui étaient représentés), suite positive à donner à la conférence Nord-Sud, effort pour concilier l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire avec le désir d'éviter la prolifération d'armes atomiques, enfin la question des droits de l'homme, qui n'a fait l'objet que d'une discussion' sommaire. Voici quelques extraits de la déclaration liminaire des sept chefs d'Etats à ce troisième sommet économique des pays industrialisés:

"Au cours de deux journées de discussion intensives nous nous sommes mis d'accord sur la meilleure manière de promouvoir le bien-être tant dans nos pays qu'ailleurs."

Emploi et inflation: "Notre tâche la plus urgente est de créer plus d'emplois tout en continuant à réduire l'inflation. L'inflation, loin de diminuer le chômage en est une des principales causes. Nous sommes particulièrement préoccupés par le chômage des jeunes. Nous sommes convenus de procéder à un échange d'expériences et d'idées sur la manière d'offrir aux jeunes des possibilités de travail.

"... Nous engageons nos gouvernements à atteindre les objectifs de croissance annoncés ou à poursuivre des politiques de stabilisation qui varient d'un pays à l'autre, ces actions prises ensemble y devraient fournir une base pour une croissance soutenue et non inflationniste dans nos propres pays et dans le monde entier une réduction des déséquilibres internationaux..."

"... Nous donnerons une impulsion politique vigoureuse à un élargissement des possibilités d'échanges, ce qui renforcera le système libéral du commerce international et accroîtra les possibilités d'emplois..."

Enfin, "... Nous rejetons le protectionnisme: il favoriserait le chômage et augmenterait l'inflation...", et "... Notre objectif est de réaliser des progrès importants dans des domaines clés en '77. Dans ce domaine, les changements structurels de l'économie mondiale doivent être pris en considération..."

Energie: "Nous économiserons davantage l'énergie et nous augmenterons et diversifierons la production d'énergie de manière à nous rendre moins dépendant du pétrole importé..."

"... Nous sommes d'accord sur la nécessité de développer l'énergie nucléaire afin de contribuer à faire face aux besoins mondiaux. Nous nous engageons à le faire tout en réduisant les risques de prolifération nucléaire..."

"Pour mener à bien ces tâches, dit le communiqué commun, il faut l'assistance et la coopération des autres." Nous rechercherons cette coopération au sein d'organismes appropriés tels que les Nations-Unies, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire international, le GATT et l'OCDE. Ceux d'entre nous qui sont les pays membres de la communauté européenne, entendent fournir leurs efforts dans le cadre de la communauté..."

UN FOYER POUR LES CITOYENS DE L'ÂGE D'OR

Au cours d'une rencontre qu'il a eu ces jours derniers avec le maire Raymond Delaquis et les membres du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes, le vice-président de la Société d'Habitation et de Rénovation du Manitoba (Manitoba Housing and Renewal Corporation), Monsieur Maurice Gauthier, a annoncé la construction prochaine d'un foyer pour les citoyens de l'âge d'or à Notre-Dame-de-Lourdes. La résidence comportera 12 unités. Le sous-ministre, parlant au nom du ministre responsable du logement au Manitoba, l'honorable Leonard Evans, a déclaré que les travaux de construction débuteraient aussitôt qu'un site aura été choisi. On nous communique que les citoyens intéressés à la nouvelle résidence devraient s'adresser au coordonnateur de la Société d'Habitation et de Rénovation à Brandon, case postale 14. Au téléphone: 1-728-8580.

CONCOURS DE MUSIQUE DU CANADA

Vous êtes prié de noter que les éliminatoires du Concours de Musique du Canada pour les candidats du Manitoba auront lieu au Canadian Mennonite Bible College, 600 Shaftesbury, Tuxedo, le dimanche 22 mai à 14h30 et 20h, et le lundi 23 mai à 14h30. A cette occasion, les juges seront Messieurs Kenneth Van Barthold (Londres, Angleterre) et Gilberto Tinetti (Sao Paulo, Brésil) pour les classes de piano, ainsi que Monsieur Yves Prin (Paris, France), pour les classes de chant et d'instruments à vent. Vous pouvez vous procurer des programmes à la porte. L'entrée est gratuite. Venez encourager nos jeunes talents.

[communiqué]

LE CENTRE D'ÂGE D'OR DE SAINT-BONIFACE

Le Centre remercie toutes les personnes qui ont contribué à faire du Thé de Printemps un succès. Voici les résultats du tirage: 1er prix, Mme Lorraine Leblanc; 2e prix, Mme Maloney; 3e prix, Mme Ayotte.

***

Le Centre demande les services d'un **volontaire qui pourrait** enseigner le système métrique **à ses membres. Appelez** 233-7973.

[communiqué]



CONFESSION D'UN
ENFANT DE CHOEUR
AU
PRIX L.P. KAMMANS

PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION
SEMAINE DU 21 AU 27 MAI



SECOND
REGARD

LA SEMAINE
VERTE

LES FILMS

Second regard
dimanche 22, 17 h 00

Des sujets d'une grande élévation

Quatre sujets du plus vif intérêt formeront la matière de l'émission **Second regard,** que vous verrez le dimanche 22 mai, de 17 heures à 18 heures, à la télévision française de Radio-Canada.

Réalisée à Québec par Andrée Thériault, cette émission animée par Jacques Houde illustrera d'abord la vie et l'oeuvre du peintre Louise Carrier, femme mystique décédée le 25 décembre dernier.

La sérénité de Louise Carrier devant la mort n'est pas moins admirable que l'équanimité de Caton le censeur dans les dernières pages du *De senectute,* ou que les réflexions d'un saint Augustin ou d'une Thérèse d'Avila sur notre sort commun, auquel le Christ lui-même n'a pas échappé. Louise Carrier nous livrera ses pensées à travers les pages de son journal intime: la comédienne Denise Verville prêtera sa voix au peintre défunt, dont on verra l'oeuvre sur film.

Le deuxième sujet de l'émission pourrait s'intituler *la révélation de la prière.* Un ancien détenu, Mario Guilmette, a réussi à surmonter ses problèmes, à se ressaisir par la prière, grâce à sa foi en Dieu. Il a repris sa place dans la société à trente-deux ans, après quinze années de détention. Depuis sa sortie de prison, il donne des conférences dans les collèges d'enseignement général et professionnel, et il aide les détenus d'Orsainville par la prière. Il conviendrait de citer plus souvent les cas de réhabilitation comme celui-ci, qui nous permettent de ne pas désespérer de l'homme. C'est grâce à des exemples de ce genre qu'on a cessé peu à peu de croire à la nature irrémédiablement mauvaise de l'être humain, et qu'on a commencé à envisager celui-ci en tant qu'être perfectible. Car il est une chose plus importante encore, semble-t-il, qu'une révolution sociale: c'est une révolution morale.

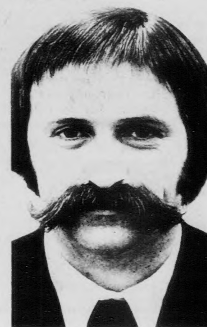
On nous parlera ensuite des ex-voto, ces objets exposés dans les églises, les chapelles, etc., et qui témoignent de la reconnaissance de ceux dont les voeux se sont accomplis. Jean Duberger a fait là-dessus une étude qui mérite qu'on s'y arrête dans une émission comme celle-ci.

Le dernier sujet est de ceux qui sont le plus controversés dans le monde actuel, puisqu'il s'agit de l'élévation des femmes à la dignité du sacerdoce. Nous verrons pourquoi le Réseau d'action et d'information pour les femmes a pris position contre l'attitude du Vatican à l'égard de la condition de la femme. On sait que le R.A.I.F. a envoyé de nombreuses protestations au Saint-Siège à la suite du refus d'admettre les femmes au sacerdoce. Marcelle Dolmann, du R.A.I.F., nous entretiendra de ce problème, que certaines religions avaient résolu en instituant des prêtresses, mais encore s'agissait-il de religions païennes.

Recherches et entrevues: Myriam Magnan.

J. T.

Jacques Houde



Cinéma
samedi 21, 23 h 10

«Mon nom est Personne»

Un western insolite, plein d'humour et de sarcasmes intitulé *Mon nom est Personne,* sera proposé aux amateurs du genre, au **Cinéma** du samedi 21 mai à 23 h 10.

Ce film de Tonino Valerii, inspiré par Sergio Leone, avec Henry Fonda, Terence Hill et Jean Martin, est une sorte de synthèse assez réussie de ce que les Américains et les Italiens font de mieux en ce domaine.

Le célèbre pistolero Jack Beauregard en a assez de sa vie primitive et ne pense plus qu'à quitter l'Ouest pour l'Europe civilisée. Il ne lui manque que l'argent nécessaire. Heureusement, son imagination fertile vient de lui suggérer un moyen de s'en procurer.

Mais c'était compter sans les servitudes et les obligations de la renommée... En effet, confronté avec l'un de ses jeunes admirateurs, il devra, afin de demeurer à la hauteur de sa légende, accomplir quelque action d'éclat avant son départ. Noblesse oblige!

Enfin nanti de la somme voulue, Jack Beauregard se dirige sereinement vers la Nouvelle-Orléans, quand il se voit forcé, par suite des manigances de Personne, d'affronter seul une centaine de bandits...

Plus tard, toujours prisonnier du mythe qu'il incarne, il devra évidemment rencontrer son jeune disciple en combat singulier.

Mon nom est Personne



Ciné-club
dimanche 22, 23 h 00

«Paul»

A **Ciné-club,** le dimanche 15 mai à 23 h 00, on présentera un drame psychologique de Diourka Medveczhy intitulé *Paul.*

Interprétée par des comédiens aussi sensibles que Jean-Pierre Léaud, Bernadette Lafont et Jean-Pierre Kalfon, cette histoire originale et émouvante ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui se passionnent pour les problèmes d'ordre psychologique et spirituel de notre époque.

Paul, un être sensible et inquiet, à la recherche d'un équilibre personnel et de réponses à ses angoisses, promène son désarroi ici et là à travers les villes... Un jour, par hasard, il rencontre les membres d'une secte d'ascètes végétariens, contemplateurs de la nature qui ne vivent que de mendicité.

Paul, que tout, en lui, prédispose à la moindre influence, est d'abord curieux des croyances et du genre de vie de ces gens. De là à être fasciné, puis à devenir un fervent adepte de cette «religion», il n'y a qu'un pas...

Mais, si l'on en croit Shakespeare, «il y a beaucoup plus de choses entre le ciel et la terre que peuvent en contenir toutes (nos) philosophies» et une tragique histoire d'amour mettra fin au rêve et à la vie de Paul...

Dramatique

Le Concours Louis-Philippe-Kammans
vendredi 27, 20 h 30

«Les Confessions d'un enfant de choeur»: participation de la RTF

Lors de la troisième émission de la série consacrée au Concours Loui-Philippe-Kammans, le vendredi 27 mai à 20 h 30, on proposera aux téléspectateurs **les Confessions d'un enfant de choeur** de Jean L'Hôte.

Cette dramatique produite par la Radio Télévision française raconte avec tendresse, poésie et humour l'histoire d'une famille d'instituteurs laïques de la province française au début de la Deuxième Guerre mondiale.

L'intrigue

L'action se passe dans une petite ville de Lorraine. Nous sommes en septembre 1939 et la guerre vient d'éclater juste au moment où les enfants font leur rentrée scolaire.

Tout serait relativement normal, dans les circonstances, si Pierre, le fils unique de l'instituteur, qui vient d'avoir douze ans, ne devait faire sa première communion...

On consent à ce qu'il aille au catéchisme, comme tous les autres. Mais le destin venant compliquer les choses, Pierre rencontre une petite fille originaire d'un pensionnat religieux dont il tombe amoureux. Afin de mieux la voir, il décide donc de devenir un enfant de choeur comme son ami Jean.

C'était compter sans la vive réaction de ses parents. En effet, à cette époque, un instituteur pouvait admettre la traditionnelle première communion de son fils. Mais enfant de choeur, jamais! Qu'aurait pensé ou dit M. l'Inspecteur Primaire?

Désespéré, Pierre a recours à la prière et son père, bientôt, fléchit.

Et commence alors une sorte d'idylle enfantine tout imprégnée du charme des cérémonies religieuses entre Pierre et Valérie. En outre, le jeune garçon noue une chaleureuse amitié avec un réfugié d'Alsace, le bon abbé Lohm.

Et nous assistons enfin au couronnement de tous ces heureux événements avec la cérémonie de première communion au cours de laquelle Pierre, ébloui et ému, monte à l'autel aux côtés de Valérie.

Il va de soi que le repas «nuptial» ne pouvait manquer d'être à la hauteur de cette circonstance exceptionnelle. En effet, le restaurateur ayant fui l'invasion allemande, les parents de Pierre se sont rabattus sur un wagon-restaurant laissé en gare par un train de l'armée. Le repas est somptueux, tout le monde se régale et chacun apprécie à sa juste valeur ces instants de bonheur, les derniers peut-être, car la guerre est là.

Quand la fête se termine, c'est la tristesse tout à coup, l'angoisse, les bombardements, la débâcle. Pierre s'en va sur les routes avec ses parents et les réfugiés sans même avoir entendu fût-ce le son de la voix de Valérie...

René Houle



Rappelons aux téléspectateurs qu'ils peuvent participer, tout comme les trois membres du jury, au choix de la meilleure dramatique. Après chaque diffusion, ils n'ont qu'à accorder à la pièce qu'ils viennent de voir un nombre de points entre 1 et 10 et à le communiquer à Radio-Canada en appelant: 285-3333.



Culture et information

La Semaine verte
dimanches 22 et 29, 12 h 00

Le problème des céréales

Deux dimanches de suite, les 22 et 29 mai dès midi, à la télévision de Radio-Canada, **la Semaine verte** consacrera la moitié de son émission à la question des céréales au pays. Il s'agit donc de deux dossiers d'une demi-heure chacun, qui exposeront chacun un aspect particulier de la question, mais qui se complètent l'un l'autre, puisque les problèmes soulevés dans le second peuvent être considérés en un sens comme les conséquences de la situation exposée dans le premier.

Sous le titre *le Mouvement des céréales au Canada*, le premier dossier aborde les problèmes de transport qui préoccupent de plus en plus les producteurs de l'Ouest. Leurs faibles marges de profit, au témoignage de l'un d'eux, sont menacées par une hausse possible du coût des transports. On envisagerait en effet une révision des tarifs. Pour l'instant, sur 20,000 milles de voies ferrées dans les trois provinces céréalières, 12,000 ont des tarifs gelés jusqu'à l'an 2000, tandis que 6,000 milles pourraient faire l'objet d'une révision. Certains envisagent même l'abolition des taux préférentiels pour l'automne. Il sera également question, dans ce premier dossier, de la modernisation des silos de campagne et des dépenses que font les compagnies de chemin de fer pour renouveler leur matériel roulant. Ainsi Marine Industries de Sorel ont construit récemment 8,000 nouveaux wagons. Sur le mouvement des céréales, André Lapri-se a interrogé plusieurs cultivateurs, ainsi qu'un représentant de la Commission canadienne du blé, M. Frank Rowan, et M. Marcel Roy, adjoint parlementaire du ministre, M. Lang. Le président de l'Office canadien des grains de provende, M. Roger Perreault, nous fournit aussi des éléments qui nous permettent de mieux saisir les problèmes très complexes liés à l'économie agricole des provinces de l'Ouest.

Le second dossier a pour objet la mise en marché des céréales, d'où l'importance, dans cette émission, de la Commission canadienne du blé. On a parlé d'une remise en cause partielle de cette commission, par suite de l'existence d'un petit groupe de producteurs, appelé groupe Palliser, dont les membres voudraient faire renaître la concurrence, le marché libre, en ce qui concerne la vente du blé. D'autre part, grâce à une nouvelle politique de fixation des prix, il semble bien que l'équité se soit établie en matière de revenu de base.

Ne manquez donc pas les deux dossiers consacrés à l'importante question des céréales, et qui, réalisés par Gilles Perron, seront présentés le premier le dimanche 22 mai, le second le 29 mai, à midi, lors de l'émission **la Semaine verte**, à la télévision de Radio-Canada. Ne manquez pas non plus, toujours dans le cadre de **la Semaine verte**, la nouvelle série sur les jardins familiaux, présentée par Denise Ouellet et Pierre Perreault. Cette série, intitulée *l'A.B.C. du potager*, comportera 25 émissions qui vous renseigneront complètement sur la planification d'un jardin familial, sur la cueillette des fruits et légumes, etc. Il y aura des séquences sur la beauté d'un jardin, sur les moyens de l'embellir, de même que sur la préparat... que l'on doit en faire, l'automne, en vue du printemps.

J.T.

Denise Ouellet



CKSB

CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE

POUR MARQUER LE CENTENAIRE DE SAINT-PIERRE L'ÉMISSION **CAHIER MANITOBAIN** SERA DIFFUSÉE EN DIRECT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-PIERRE

LE JEUDI 26 MAI, À 17h

Toutes les personnes habitant la région de la Rivière-Rouge sont invitées à assister à cette émission et à venir y rencontrer l'équipe du **Cahier manitobain.** On vous demande d'être sur les lieux au plus tard à 16h45.



Sommaire

Historique: P. Hector Côté

Table ronde: Aujourd'hui et demain

Dr Liguori Gauthier, maire
M. René Mulaire, pharmacien
M. Edouard Robidoux, prés. Com. scolaire
M. Fernand Lavergne

Correspondant: M. Fernand Robidoux

Invité spécial: Mgr Omer Robidoux, évêque de Churchill

Animatrice: Marie Benoist-Martin
Réalisateur: Georges Paquin
Recherchiste: Jocelyne Davison

Au jour le jour...

VENDREDI, 20 MAI

19:30 **PREMIERES**
"Huit Fables dans les mots de tous les jours" de Patrick Straram.
Distr.: Jocelyn Bérubé, Hubert Loiselle, Véronique Vilbert, Jorge Fajardo, Raymond Bélisle, Dyne Mousso, Patrick Straram et André Saint-Denis.

22:00 **LE PONT DES ARTS**
"La Semaine culturelle française organisée par l'ACFO (Association canadienne française de l'Ontario)".
Problèmes relatifs à la culture française dans la région; les différentes activités organisées au cours de la Semaine française. Inv.: Pierre Deblois, président de la Cour régionale; Michel Moreau, chargé de la publicité pour la Semaine française; Paul Cuillèrier, organisateur des expositions de la Semaine française.

SAMEDI, 21 MAI

18:00 **VOIX ET RYTHMES DU PAYS**
Emission enregistrée au Foyer Saint-Antoine à Ville Vanier. Claude Jobin, fl., Réjean Yacola, p.
Bruno Barras et Ghislain Pouliot: "Les Amiraux". "Le Songe d'une nuit d'hiver", "La Toune en ré".
Hélène Bélanger: "Full Days of Melancoly", - "Les Amoureux des bancs publics". - "La Fille de l'Ile". - "Quand on verra mon âme" et "L'Eau de l'ennui".
François Léveillée: "Le Complexe du plafond bas", "Demain dès l'aube", "Trop tard", "Les Vieux", "L'Amour gastronomique".
Animateur: Louis Hardy.

23:08 **LES NOCTAMBULES**
Récital d'Hugues Auffray

DIMANCHE, 22 MAI

17:20 **GENS DE MON PAYS**
Invité: Cyris Dufour, conteur du Saguenay-Lac St-Jean. A l'âge de 77 ans, Cyris Dufour est un de ceux qui ont contribué à véhiculer la tradition populaire.

LUNDI, 23 MAI

19:30 **THEATRE ACTUEL**
"La Charrette de pommes" de George Bernard Shaw.
Adapt.: Paul-André Bourque.
Distr.: Paul Hébert, Diane Jules, Réjean Roy, Denise Patry et Rémi Girard.

22:00 **BOOK-CLUB**
"Sacrée Manon, damnée Sandra" de Michel Tremblay; "Le Réformiste" de Marcel Dubé; "Murmures" de Marie-Claire Blais.
Collab.: François Hébert et Réjean Beaudoin; ani.: Lise Gauvin.

COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE

SAMEDI

21 mai

9:00 DEMETAN

9:30 WICKIE

10:00 ANTE, LE PETIT LAPON

Début

10:30 JOHN L'INTREPIDE

11:00 ENFANTS DU 47A

11:30 ES-TU D'ACCORD?

12:00 HEROS DU SAMEDI

13:00 PEINTRES DU XVIIIe SIECLE

13:15 BASEBALL DU SAMEDI

Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur. Réal.: André La[illegible]

16:00 BAGATELLE

17:00 SPORTHEQUE

Compétitions olympiques: «Cyclisme» (1re de 3). Commentateur: [illegible] Duval. Analyste: Yves [illegible]. Réal.: Jacques [illegible]

18:30 TELEJOURNAL

18:35 PARTOUT

19:00 COSMOS 1999

20:00 LES GRANDS FILMS

La Manipulation. Drame réalisé par Denys de la Patellière, avec Henri Garcin, Vania Villers, Elisabeth Tessier, Lise Lachenal et Robert Party. Un diplomate suisse gagné à la cause française se tue dans un accident. Les Services secrets français lui cherchent un remplaçant. Ils jettent leur dévolu sur un haut fonctionnaire. Méthodes de manipulations employées pour amener cet homme à livrer des secrets politiques à une nation étrangère (Fr.-[illegible] 75).

22:00 TERRE ET MOISSONS

L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

Possibilité de diffusion d'un match des Eliminatoires du hockey.

22:30 TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LA POLITIQUE FEDERALE

Le Parti libéral

23:10 CINEMA

Mon nom est Personne. Western réalisé par Tonino Valerii, avec Henry Fonda, Terence Hill et Jean Martin. Un tireur renommé [illegible] ses affaires pour se retirer dans un [illegible] tranquille. Personne, un jeune aventurier et [illegible] du tireur, veut conserver [illegible] d'accomplir une dernière action d'éclat (It.-[illegible]).

[illegible] CINE-NUIT

La Poupée aux stupéfiants. [illegible]

DIMANCHE

22 mai

9:00 WOODY LE PIC

9:30 MON AMI GUIGNOL

9:45 BIBLE EN PAPIER

10:00 JOUR DU SEIGNEUR

11:00 SON ET IMAGES

11:30 CINE MAGAZINE

12:00 LA SEMAINE VERTE

"Le Transport des Céréales au Canada.

1ère Partie: L'Ouest."

13:00 D'HIER A DEMAIN

14:00 L'UNIVERS DES SPORTS

«La Rencontre internationale d'athlétisme» à Kingston, Jamaïque. Commentateur: Richard Garneau. Analyste: Jo Malléjac. Réal.: Jacques Viau

15:30 HEURE DES QUILLES

16:30 LE MONDE EN LIBERTE

"L'ISLANDE"

17:00 SECOND REGARD

Les protestations sur le refus du Saint-Siège d'admettre les femmes au sacerdoce.

18:00 DECLIC

18:30 TELEJOURNAL

18:35 TELESCOPIE

19:00 QUINZE ANS PLUS TARD

19:30 LES BEAUX DIMANCHES

Aznavour et ses chansons d'aujourd'hui. De l'Olympia, Charles Aznavour interprète «Je reviens», «Comme des roses», «Idiote, je t'aime», «On se réveillera», «Mourir d'aimer», «Désormais», «Les Plaisirs démodés», «Quiem», «J'ai vécu», «Comme ils disent», «Le Cabotin», «Emmenez-moi» et «Que c'est triste Venise». Prod.: Paris Show Vision.

20:30 LES BEAUX DIMANCHES

Les Grandes Batailles du passé: la Marne 1914. Documentaire

21:30 LES BEAUX DIMANCHES

Esquisse: Claude Kahn. Portrait du virtuose Claude Kahn, pianiste, avec le Royal Philharmonic Orchestra, à son hôtel, en répétition, en avion, à sa maison natale de Golfe Juan. Il interprète un Prélude (Chopin), 3e mouv du Concerto (Ravel), extraits du Concerto no 3 (Beethoven), «Variations symphoniques» (César Franck), et «Fantaisie hongroise» (Liszt).

Possibilité de diffusion d'un match des Eliminatoires du hockey.

22:30 TELEJOURNAL

22:45 SPORTS-DIMANCHE

23:00 CINE-CLUB●

Paul. Drame psychologique réalisé par Diourka Medveczhy, avec Jean-Pierre Léaud, Bernadette Lafont et Jean-Pierre Kalfon. Paul traîne son désarroi. Le hasard le met sur la route d'une secte d'ascètes végétariens qui vivent de mendicité.

LUNDI

23 mai

10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS

10:15 AU JARDIN DE PIERROT

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LA BONNE EQUIPE

12:00 CHER ONCLE BILL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

SOUS LE VENT - Reportage sur le championnat mondial de régates.

16:00 BOBINO

16:30 ALEXANDRE ET LE ROI

17:00 VIE SECRETE DES ANIMAUX

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 DANIEL BOONE

"Le chat noir"

20:00 Y A PAS DE PROBLEMES

20:30 AVEC LE TEMPS

21:00 TELE-SELECTION

Madigan: Enquête à Naples. Drame réalisé par Boris Sagal, avec Richard Widmark, Raf Vallone et Rossano Brazzi. L'inspecteur Madigan se rend à Naples pour rencontrer un caïd du monde de la drogue qui désire témoigner sur la «filière italienne». A peine descendu d'avion, l'inspecteur échappe de justesse à un attentat (USA 75).

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 AUX FRONTIERES DU POSSIBLE

Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. «L'Effaceur de mémoire». Des agents d'une puissance étrangère injectent à un savant, qui vient de changer la combinaison de verrouillage d'un cerveau électronique, un sérum pour lui effacer la mémoire.

24:05 CINEMA●

Le Président. Drame réalisé par Henri Verneuil, avec Jean Gabin, Bernard Blier et Renée Faure. Retiré de la vie publique, un ancien président du Conseil rédige ses mémoires. Vingt ans plus tôt, il a dû se résigner à une dévaluation considérable du franc. A cette occasion, un de ses collaborateurs a fait perdre trois milliards à la France. L'ancien président démasque l'auteur de cette trahison et l'oblige à reconnaitre sa lâcheté (Fr.-it. 60).

MARDI

24 mai

10:00 YOU HOU

10:15 MINUTE MOUMOUTE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 FRANCIS AUX PARADIS PERDUS

12:00 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

CHERE BRIGITTE

Comédie avec Glynis Johns et James Stewart.

16:00 BOBINO

16:30 NIC ET PIC

17:00 NANNY

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY

"Shokee, la panthère".

20:00 GRAND-PAPA

20:30 LES ELECTIONS PARTIELLES

Résultats des élections dans les circonscriptions de Verdun, Langelier, Louis-Hébert, Terrebonne et Témiscamingue (Québec), et Maltèque (Ile-du-Prince-Edouard). Animateur: Bernard Derome. Reporter-analyste: Paul Racine. Réal.: Gaston Dagenais, Jean Savard et Michel Hébert.

21:30 RUE DES PIGNONS

22:00 A COMMUNIQUER

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 RENCONTRES

Invité: Jacques Brault, écrivain. «La démarche d'un homme ordinaire qui en arrive aux questions fondamentales». Interviewer: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne

23:35 PROPOS ET CONFIDENCES

La chanteuse française Mireille se raconte (dernière de 4). Réal.: Jean Faucher.

24:05 CINEMA

Angélique et le roi. Aventures réalisées par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Jean Rochefort et Jacques Toja. Veuve par deux fois, Angélique décide de se consacrer à l'éducation de ses enfants. Mais Louis XIV la mande à Paris. Peu après, elle a maille à partir avec la Montespan, jalouse des attentions que lui prodigue le roi (Fr.-it. 65).

MERCREDI

25 mai

10:00 YOU HOU

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 LES MARIES DU BOUT DU MONDE

12:00 SKIPPY

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 LE TEMPS DE VIVRE

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 CINEASTES DE LA FAUNE

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LA P'TITE SEMAINE

Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Amulette Garneau et Yvon Leroux. «La Fenêtre». Les Lajoie et les Garneau se disputent à cause d'une fenêtre. Réal.: Claude Désorcy.

19:30 BASEBALL

Directement du Stade de l'exposition de Toronto, les Athletics d'Oakland visitent les Blue Jays de Toronto. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Ladouceur. Réal.: Michel Quidoz.

22:00 FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX

Du Festival de 1976: Clark Terry, Stuff, le Monty Alexander Trio et Passport.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 REFLETS D'UN PAYS

De Jonquière. L'organisation d'un centre météorologique et les principales étapes qui précèdent une prévision. Inv.: M. Gilles Babin, météorologue à la base militaire de Bagotville. — M. Michel Tremblay, embaumeur et ambulancier de Chicoutimi. — M. François Caron, graveur de monuments funéraires. — M. Joseph Pilote, personnage typique d'un vaste domaine. — Une course de motocross. Recherches: Odette Paillé et Louiselle Tremblay. Animatrice: Lison Hovington. Réal.: Claude Aubé.

24:00 CINEMA

Journal intime. Drame réalisé par Valerio Zurlini, avec Marcello Mastroianni, Jacques Perrin et Sylvie. A la mort de leur mère, deux frères sont élevés séparément, l'un dans la pauvreté, l'autre, dans l'aisance. Son père adoptif étant ruiné, le plus jeune doit faire face à la vie sans avoir la préparation suffisante (Fr.-it. 62).

JEUDI

26 mai

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 UNE FENETRE DANS MA TETE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 ANIMAUX CHEZ EUX

12:00 LE PRINCE NOIR

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

LES CANONS DE SAN ANTIOCO, film d'aventures avec Linda Cristal

16:00 BOBINO

16:30 FANFRELUCHE

17:00 LES MOHICANS DE PARIS

17:30 HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

19:00 CE SOIR: National

19:30 LES GRANDS FILMS

James Bond: 007 contre Dr No. Drame réalisé par Terence Young, avec Sean Connery, Ursula Andress et Joseph Wiseman. James Bond est envoyé à la Jamaïque pour y enquêter sur la mort d'un agent britannique. Aidé de son ami du FBI et d'un pêcheur noir, il réussit à découvrir l'île où se cache le Dr No. Ce dernier a mis au point un dispositif destiné à faire exploser en vol les fusées lancées du cap Canaveral (Brit. 62).

22:00 TERRE ET MOISSONS

L'évolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Commentateur: Gustave Larocque. Narrateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 MESDAMES ET MESSIEURS...

Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et coanimatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

24:05 BRIGADE SPECIALE

Série policière réalisée par William Brayne, avec George Sewell, David Weston et Roger Rowland. «La Polonaise». Un militaire reçoit des menaces de mort dès son arrivée à Londres. La Brigade spéciale entend protéger cet homme, même s'il est considéré par ses compatriotes comme le responsable de la mort de milliers de Polonais.

VENDREDI

27 mai

9:30 100 TOURS DE CENTOUR

9:45 CONTES DE LA RIVE

10:00 TAM TAM

10:15 VIRGINIE

10:30 CONSEIL EXPRESS

11:00 GRANDEUR NATURE

11:00 TROUVAILLES DE CLEMENCE

11:30 HISTOIRES SANS PAROLES

12:00 POLY EN TUNISIE

12:30 LES COQUELUCHES

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14:30 CINEMA

LE COEUR BATTANT, comédie avec Françoise Brion et Jean-Louis Trintignant

16:00 BOBINO

16:30 SOL ET GOBELET

17:00 MADAME ET SON FANTOME

17:30 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: Régional

18:30 CE SOIR: National

19:00 LES PIERRAFEU

"Le Phoque savant".

19:30 MARCUS WELBY

«Le Corps et l'âme». Un spécialiste en recherches biologiques demande au Dr Welby de se joindre à son centre de médecine familiale. Le Dr Welby accepte, malgré la nervosité du spécialiste qui a depuis longtemps perdu contact avec les patients.

20:30 PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS

Production de la France. «Les Confessions d'un enfant de choeur» de Jean L'Hôte.

22:05 LE SOMMET ECONOMIQUE A LA MALBAIE

Heure approximative.
Bilan du Sommet économique tenu à la Malbaie et qui réunissait des représentants du monde des affaires et du monde syndical.

22:30 TELEJOURNAL

22:55 NOUVELLES DU SPORT

23:05 CINEMA

Sueurs froides dans la nuit. Drame réalisé par Jimmy Sangster, avec Judy Geeson, Joan Collins, Ralph Bates et Peter Cushing. Une jeune femme est attaquée pendant qu'elle se trouve seule à la maison. Elle raconte à son mari l'horrible expérience mais ce dernier refuse d'appeler la police (Brit. 72).

24:45 CINE-NUIT

Fiançailles à l'italienne. Comédie réalisée par Dino Risi, avec Nino Manfredi, Pamela Tiffin et Ugo Tognazzi.

Les régions

Saint-Jean-Baptiste

JE ME SOUVIENS

Saint-Jean Baptist' paroisse bien-aimée,
Ton jubilé me ramène vers toi.
Si mon vieux coeur a semblé t'oublier
Il te revient tout rayonnant de joie.

Je me souviens de l'église si chère
Qui fit de nous les enfants du Bon Dieu.
Souvent la cloche annonçait la prière
Pour réunir les paroissiens pieux.

Je me souviens de nos prêtres zélés
Puisant leur force dans l'Eucharistie.
Pasteurs aimés, de nous préoccupés,
Jetant partout la semence de vie.

Je me souviens de notre beau couvent
Ruche joyeuse où bourdonnaient nos voix;
Des Religieuses dont le dévouement
Nous inculquait les vérités de foi.

Je me souviens de tous les êtres chers
Que j'ai connus et toujours estimés;
Beaucoup d'entre eux ont quitté cette terre
Jouissant là-haut de la félicité.

Je me souviens du vaste cimetière
Où reposent nos parents, nos amis.
Pour eux au ciel j'adresse une prière
Pour être un jour avec eux réunis.

Je me souviens de mon humble maison
Riche de foi et de douce amitié;
Dans mon esprit je me redis les noms
De chacun de ses membres bien-aimés.

A 17 ans il m'a fallu partir
Pour habiter les parvis du Seigneur.
Ton centenaire me verra revenir.
Ce jour prochain réjouira mon coeur.

Soeur Anne St-Gabriel [Mérilda Germaine Péloquin]
Fille de la Croix. [81 ans]

Powerview

Samedi, le 30 avril, M. le curé Paul Gagné, bénissait le mariage de Noël Papineau et de Della Trudel, en l'église Notre-Dame-du-Laus. Les témoins furent Yves Boisjoli et Elie Trudel; les garçons d'honneur Yves et Lucien Boisjoli, Jean-Luc Papineau et Timothy Trudel; les filles d'honneur Caroline et Brigitte Papineau, Annette Trudel et Donna Pichor. La réception eut lieu à la salle de Great Falls. Les jeunes époux demeurent à Powerview.

De même, le samedi 7 mai, M. le curé bénissait le mariage de Norman Fenez et de Yolande Papineau. Les garçons d'honneur furent Léonard Bertheiette, Paul Robert et Marcel Guay; les filles d'honneur Brenda Bertheiette, Joyce Fenez et Patti Tardiff. Le jeune Wade Papineau était le porteur des anneaux. Les nouveaux époux demeurent à Pine Falls.

...

Félicitations à M. et Mme André Lafrenière (Gloria Baker) à l'occasion de la naissance d'une fille, Chantelle, le 27 avril. Les heureux et fiers grands-parents sont Mme Rosa Baker et — grands-parents pour la première fois — M. et Mme Alain Lafrenière.

Mme Armand Désilets

Sainte-Agathe



Lors de la réunion annuelle à Sainte-Agathe de la filiale Rivière-Rouge de l'Association canadienne des déficients mentaux, dont l'atelier est à Saint-Malo, les Chevaliers de Colomb, 4e degré, Assemblée Mgr Taché, offrit un don de $700.00 pour leur venir en aide. Sur la photo on voit (de gauche à droite) M. Pierre Laroche, président de la filiale de l'A.C.D.M., Mme Marie Maynard, directrice de la filiale, M. Clément LeClaire, fidèle navigateur de l'Assemblée Mgr Taché, faisant la présentation, accompagné des Sires Henri Maynard, fidèle pilote, et Denis Kenny, fidèle trésorier.

Lorette

Les parties de la "ligue Nicolett Fastball de Saint-Boniface" ont commencé le 9 mai dernier. Notre équipe, les "Lorette Braves" ont remporté les deux premières parties — 1ère joute contre l'équipe "Canadiens", 2e joute contre l'équipe "Riel". La ligue compte huit équipes. Le tournoi de la ligue aura lieu dimanche le 24 juillet, sur le terrain de l'arène de Lorette.

UN SOUPER "A LA FORTUNE DU POT"

Le souper "A la fortune du pot" organisé par le comité culturel franco-manitobain de Thompson, qui eut lieu le 1er mai, fut un succès. On a bien mangé, on a écouté de la musique française, on s'est amusé. Quinze familles étaient présentes.

Île-des-Chênes

La Ligue des Femmes Catholiques a eu ses élections à la réunion générale d'avril avec les résultats suivants: Présidente: Mme Lucie Dupuis; 1ère vice-présidente: Mme Lorraine Trudeau; 2e vice-présidente: Mme Augustine Abraham; 3e vice-présidente: Mme Dolorès Laurendeau; secrétaire: Mme Lucille Lamoureux; trésorière: Mme Jeanne Hince.

Le nouvel exécutif a été officiellement installé au cours d'une messe en l'honneur de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, patronne de la L.F.C., le 12 mai.

...

Le 1er mai, un beau groupe d'enfants — 17 filles et 12 garçons — s'est joint à la communauté chrétienne en recevant pour la première fois la sainte communion. Ce fut impressionnant pour nous, les adultes, de contempler ces jeunes aux yeux clairs participer activement en lisant leurs petites intentions de prières, en chantant de leurs plus belles voix les louanges au Seigneur et en présentant le pain et le vin à l'offertoire.

Félicitations à Soeur Zélie Ruest et Mme M. Dalton pour les avoir si bien préparés.

...

Quatre dames de la paroisse, Mmes Augustine Abraham, Jeanne Hince, Angèle Lacroix et Agnès Haddock ont assisté au Festival pour la Vie à Ottawa les 5, 6 et 7 mai. Les dépenses de ce voyage ont été défrayées en partie par la L.F.C. et les Chevaliers de Colomb de notre paroisse.

...

Prompt rétablissement à une bonne amie, Mme Annette Lamoureux, qui se remet après un séjour à l'hôpital.

...

La paroisse transmet ses condoléances à la famille d'Auteuil éprouvée par le décès de leur frère Irénée, le 5 mai à l'hôpital Deer Lodge.

Nos sympathies également à la famille Hailama de Grande-Pointe à l'occasion du décès d'Elizabeth, le 7 mai au Health Sciences Centre.

Les messes de funérailles furent célébrées en l'église Notre-Dame-de-la-Miséricorde et les enterrements au cimetière local.

TRANSPORT CANADA SOUMISSIONS

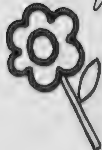
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à Transport Canada et portant l'indication "Tender for Visual Approach Slope Indicator System, Red Lake, Ontario", seront reçues jusqu'à 3:00 P.M., HEURE DE WINNIPEG, LE 10 JUIN 1977, pour "installation of a visial approach sloïe indicator system on Runway 07 and 25 at Red Lake Airport, Red Lake, Ontario".

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Agent régional des Approvisionnements, Transport Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, sur réception d'un chèque visé au montant de $25.00 fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

D. A. Lane
Administrateur,
Région du Centre
Administrateur des Transports aériens du Canada.

La Page de Bicolo ...

Allo les amis!
C'est le temps des jardins et des parterres de fleurs. Ah! que j'aime le printemps!
Bicolo





C'est le temps du jardinage. Je t'ai préparé toute une page sur ce sujet. Amuse-toi bien!

MOT MYSTÈRE: MON JARDIN

10 lettres (Personne qui cultive un jardin)

LAITUE
RADIS
CAROTTE
OIGNONS
BLÉ D'INDE
CHOU
CÉLERI
PANAIS
FÈVE
POIS
PERSIL
POMME (de terre)

J	A	R	R	A	D	I	S	E
D	C	A	R	O	T	T	E	I
B	L	E	D	I	N	D	E	R
C	A	M	I	G	N	C	V	E
H	I	M	I	N	H	E	E	L
O	T	O	P	O	I	S	F	E
U	U	P	A	N	A	I	S	C
R	E	L	I	S	R	E	P	E







BRAVO... BRAVO!!!

Voici les GAGNANTS du Concours du PRINTEMPS!

Concours des **grands: "Quand je serai grand".**

1 Lise Comte, 10 ans, Saint-Léon
2 Viviane Lesage, 11 ans, Notre-Dame-de-Lourdes
3 Guy Laroche, 11 ans, Saint-Pierre-Jolys
4 Louise Arnaud, 11 ans, 260 Kitson, Saint-Boniface
5 Diane Sorin, 10 ans, Sainte-Agathe
6 Suzette Pilote, 12 ans, Saint-Pierre-Jolys
7 Luc Lachance, 10 ans, C.P. 84, Ile-des-Chênes
8 Normand Bédard, 12 ans, 430 Marion, Saint-Boniface
9 Lynne Mulaire, 11 ans, Saint-Pierre-Jolys
10 Murielle Tremblay, 13 ans, Lorette

Félicitations à tous ceux qui ont participé!

Je ferai paraître quelques-unes de vos compositions dans une page spéciale au mois de juin.

Concours des **petits: Les Pots de Fleurs.**

Gagnants:

1 Jo-Anne Balcaen, 6 ans, La Broquerie
2 Danièle Dubois, 8 ans, 119 rue Saint-Pierre, Saint-Norbert
3 Lorraine Chatel, 7 ans, Saint-Claude
4 Michelle Moreau, 6 ans, C.P. 83, Sainte-Anne
5 Richard Cénérini, 6 ans, 909 Sainte-Thérèse, Saint-Norbert
6 Henri Dequier, 6 ans, Saint-Claude
7 Carole Vandal, C.P. 48, Ile-des-Chênes
8 Stella Labossière, 7 ans, Saint-Léon
9 Marcel Manaigre, 6 ans, Dufresne
10 Donald Rémillard, 7 ans, Saint-Joseph
11 Micheline Lafond, 5 ans, 74 Promenade Abbotsford, Saint-Vital
12 Lynne Saint-Vincent, 6 ans, 278 Dumoulin, Saint-Boniface

Courrier

Cher Bicolo,

Un gros merci pour les beaux cadeaux que tu m'as envoyés lorsque j'ai été choisi gagnant de ton concours.

J'apprécie beaucoup tes jeux et tes concours.

Ton amie,
Joanne Girard,
Saint-Boniface, Man.

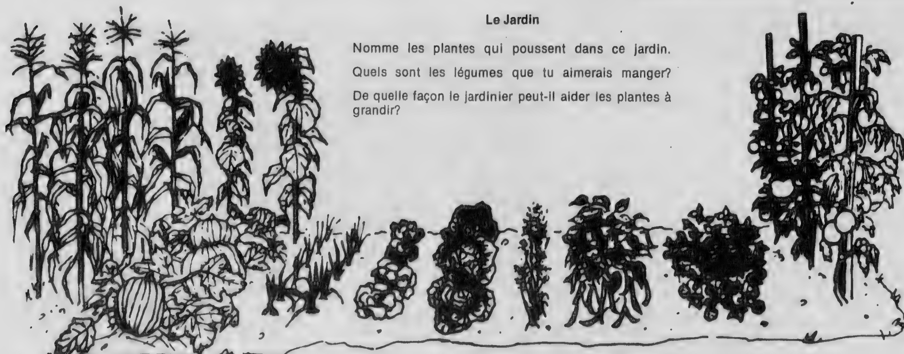
Merci à mes amis qui ont envoyé des beaux dessins: Louise Gauthier, Carole Vandal et Michelle Ruest.

Le Jardin

Nomme les plantes qui poussent dans ce jardin.

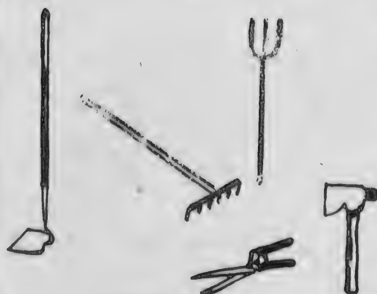
Quels sont les légumes que tu aimerais manger?

De quelle façon le jardinier peut-il aider les plantes à grandir?



B—é d'—nde
C—t——u———e
T—ur——s—l
O—g——ns
L—i——e
C—o—
C——o——e
H—r——ot
F—a—s—
T—m—t—

Les outils du jardinier



En te servant de la liste ci-contre, peux-tu écrire le nom de chaque outil au bon endroit?

Cisaille
Bêche
Hachette
Tondeuse à gazon
Couteau de poche
Faucille
Taille-buisson
Râteau
Fourche



Noirotte la fleur noire



Dans un jardin il y avait une fleur noire. C'était la plus belle de toutes. Elle s'appelait Noirotte. Elle n'avait qu'un défaut: elle était colérique. Un jour la plus laide des fleurs lui dit: "Que tu es laide et quelle affreuse couleur tu as". Pauvre Noirotte! Elle en devint presque toute rouge de colère. Seul son coeur resta noir. Et c'est ainsi que naquit le premier coquelicot.

Colorie Nadine qui cultive son jardin.



RECETTE

Voici une recette métrique spécialement pour mes amis de la Broquerie. Vous m'en donnerez des nouvelles!

Carrés au chocolat (Brownies)

Chauffe le four à 160o C.

Graisse un moule à gâteau carré d'environ 20 cm.

Mets dans un bol: 175 ml de farine
100 ml de cacao
1 ml de sel (une pincée)

Laisse de côté.

Avec le malaxeur mélange bien: 125 ml de margarine
225 ml de sucre

Ajoute: 2 oeufs
5 ml de vanille

Battre le tout jusqu'à ce que ce soit bien léger.

Ajoute le mélange de farine, 50 ml d'eau et 125 ml de noix hachées (au goût).

Verse dans le moule. Faire cuire de 25 à 30 minutes.

Coupe en carrés pendant que c'est encore chaud!

Bonne chance! Bicolo



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Âge:.......................Grade:.......................

4091 Mimi Lepage, Winnipeg
4092 Eric Druwé, Saint-Boniface
4093 Joël Bergeron, Saint-Boniface
4094 Lucille Jamault, N.-Dame-de-Lourdes
4095 Jean-Luc Tétrault, Saint-Boniface
4096 Paul Roy, Winnipeg
4097 Robert Roy, Winnipeg
4098 Henri Trudeau, Winnipeg
4099 Randa Doche, Winnipeg
4100 Christina Doche, Winnipeg
4101 Natacha Soliman, Saint-Claude
4102 Richard Fillion, Winnipeg
4103 Micheline Lafond, Winnipeg
4104 Danyel Guillau, Winnipeg
4105 Paul Noël, Sainte-Anne

MEMBRE GAGNANT
No 4004 — Lise Durand, 5 ans
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba

CHEZ LES GUIDES

Le mouvement des Guides, grâce à un octroi du gouvernement fédéral, lance une campagne de recrutement et de sensibilisation de la population à ce mouvement. Le guidisme et le scoutisme ont vu le jour au début des années 1900 en Angleterre. C'est Lord Baden-Powel qui en fut le fondateur. Le mouvement prit racine au Canada en 1910, existe au Manitoba depuis 1939. La philosophie du guidisme se résume en cinq points: tu es ton corps; tu es créateur; tu es unique; tu es l'autre; tu es davantage. Règles d'or qui, comprises et vécues, permettent à la jeune fille de s'épanouir, de devenir elle-même, et de vivre en harmonie avec son entourage.

[communiqué]

THÉ DU PRINTEMPS À TRANSCONA

La Ligue des Femmes catholiques de Transcona organise présentement un Thé printanier qui aura lieu dimanche le 29 mai entre 2h et 5h de l'après-midi au Centre culturel Assomption, 711, rue Léola. L'ouverture se fera par Madame Alma Perreault, de Sainte-Anne, présidente diocésaine de la L.F.C. Il y aura des comptoirs de pâtisseries, de couture, etc., et un kiosque pour les enfants. Tous sont bienvenus.

[communiqué]

Nécrologie

MME EVA-MARIE CARRIÈRE

Décédée le lundi 4 avril 1977 à l'hôpital de Saint-Pierre, Manitoba, Mme Eva-Marie Carrière, âgée de 78 ans, résidente d'Otterburne, Manitoba.

Mme Carrière fut précédée dans la tombe par son époux, Ovila, en 1963. Elle laisse dans le deuil trois fils et leurs épouses; Roland et Irène de Los Angeles, Lucien et Cécile de Saint-Boniface, Fernand et Berthe d'Otterburne; six petits-enfants: Ronald, Paulette, Louise, Marcel, Gabrielle et Norman; deux frères: Augustin Dubé de Saint-Malo, Roland Dubé de Haywood; trois soeurs: Mmes Laura Martel et Omer Gagné de Saint-Pierre et Mme Emile Turcotte de Montréal.

Les prières furent récitées, le mardi 5 avril à 7h30 à la chapelle funéraire Desjardins. La dépouille mortelle fut transportée à l'église d'Otterburne où l'on fit des prières à 2h30 suivies de la messe des funérailles à 3h00.

Le service fut chanté par le Père L.-P. Saint-Denis, c.s.v., curé, assisté du Père H. Côté d'Otterburne.

Les porteurs furent MM. Raymond Dubé, Charles Martel, Jacques Gagné, Georges Carrière, Bernard Carrière et Gérard Carrière.

Le Salon Funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Denis L'Heureux et Soeur Denis d'Alexandrie (Dorothée L'Heureux) désirent remercier tous les parents et amis qui ont offert des messes, prières et sympathies, pour Léo L'Heureux, mort le 4 mai et enterré le vendredi 6 mai, à Saint-Boniface, Manitoba.

REMERCIEMENTS

Mme Noël Monchamp et la famille désirent remercier très sincèrement tous ceux et celles qui, à l'occasion du décès de M. Noël Monchamp, leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, assistance aux prières et aux funérailles ou qui, en aidant d'une façon ou d'une autre, ont grandement contribué à alléger leur peine.

à vendre

A VENDRE - Maison sur lot dans village de Lorette, près école. Composer 878-2851 entre 5h et 7h p.m.
6-781-7 C

VENTE PRIVÉE - NORWOOD FLATS - Belle maison de revenu ou familiale avec garage. Comprend 3 appartements. Située sur lot attrayant avec beaux arbres. $53,900. Pas d'agent. Composer 269-1178.
5-774-8 C

VENTE PRIVÉE - VILLAGE STE-ANNE - Lot avec arbres. Composer 257-5502.
7-796-7 C

À VENDRE - 4 graineries en bois, bon marché. Avis aux intéressés - Deux lots à vendre dans village de Lorette, près bureau de poste, magasins, école, etc. - Maison à vendre sur grand lot près église. Idéale pour famille. Libre le 1er septembre 77. Ecrire à: C.P. 68, Lorette, Man., R0A 0Y0, ou composer 1-878-3737 entre 3h et 8h p.m.
5-772-7 C

A VENDRE - Maison mobile 1972 - 12 x 60. En bon état. Entrée: 12 x 18. 2 chambres à coucher. Composer 1-433-7742 en tout temps.
5-757-7 C

A VENDRE - LA BROQUERIE - Maison neuve, 3 chambres à coucher, 7 pièces, sous-sol à la grandeur, 1,050 pieds carrés, rue principale, grand lot d'une acre, en face de l'école, magnifique foyer, patio, mur de bois naturel (cèdre), armoires en frêne. Prix raisonnable et discutable. Composer: 1-424-5223 au travail; 1-424-5457 le soir.
7-793-9 C

A VENDRE - Automobile Renault 12 - 1974 - 27,000 milles. En très bon état. Radio AM-FM avec cassette. Doit être vendue immédiatement, propriétaire devant quitter la ville. Composer 247-9124 après 6 heures.
46-680-JNO

À VENDRE - La Broquerie, rue principale. Maison 3 chambres à coucher. Salle à toutes fins. Garage attenant. Grand lot 80 x 200. Composer 422-8106 Ste-Anne, Man.
2-729-JNO

A VENDRE - Norwood - Près école et église. Lot 50 x 90 avec beaux arbres. Zoné résidentiel R1. Composer 339-2352.
6-775-JN0

A VENDRE - Maison de revenu de 22 pièces, attrayante, sur 19,430 pieds carrés ayant vue sur le lac Saint-Louis à Dorval, Québec. Près de l'aéroport. Excellent investissement à $95,000. Echangerait pour entreprise ou habitation à la campagne ou en ville. Composer 339-6608.
6-782-7 C

VENTE PRIVÉE - St-Boniface - Maison, garage. Sur rendez-vous seulement. Composer 233-5224 entre 5 heures et 8 heures.
6-779-JN0

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

À VENDRE - ST-JEAN-BAPTISTE - Bonne maison ancienne. Lot 62 x 210, 4 chambres à coucher, cour clôturée, grand jardin, remise. Au Centre de tout. Prix très raisonnable. Composer 758-3419.
7-792-9 C

A VENDRE - LA BROQUERIE - Maison mobile 1976 - 14' x 72' - meublée - entrepôt 8' x 24' - Avec ou sans terrain 100' x 130' - Composer 1-424-5529.
7-789-7 P

A VENDRE - Planche à repasser: $10.00 - Séchoir à cheveux: $10.00. - Romans policiers: 25c chacun - Petit pupitre avec chaise: $15.00 - Lampe de chevet: $10.00 - Aspirateur: $10.00 - Petite machine à laver "Over": $10.00 - Congélateur en très bon état: $250.00. Composer 233-0011.
7-797-JNO

à louer

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767 ou 253-4539.
26-521-JNO

A LOUER - En face de l'hôpital - 2 chambres séparées, 2e étage. Réfrigérateur et poêle inclus. Libre 1er juin. **SOUS-SOL** - Chambre meublée. Réfrigérateur et poêle. $65.00. Libre: 1er juin. **AU PREMIER ETAGE** - Appartement de 3 pièces meublé. Réfrigérateur, poêle et congélateur. $225.00 par mois. Libre: 1er juin. Composer 233-0011 après 5 heures.
7-791-9 C

on demande

ON DEMANDE GARDIENNE pour prendre soins de 4 enfants de 3 à 10 ans au Parc Windsor, pour fin de mai. Chambre et pension. Voiture fournie. S'adresser à: Boîte 785, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
6-785-JN0

Divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 257-5691 jour ou soir, 197, rue Kitson.
2-289-JNO

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Assureurs

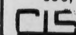


VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166

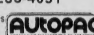


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE



233-7760 AUTOPAC 233-7351
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550
MANITOBA AUTOMOTIVE TRADES ASSOCIATION
Consultez-nous sur
• Carosseries endommagées
• Voitures rouillées
• Peintures métalliques
• Peinture originale
• Estimés gratuits



430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien: Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker, optométriste
Dr M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud — Tél.: 256-5869

LA DIVISION SCOLAIRE DE NORWOOD NO 8

DEMANDE

pour l'école du Précieux-Sang
septembre 1977

Professeur
mathématiques et sciences 7e à 9e année

Professeur
sciences - 10e à 12e année

Professeur
anglais - 9e à 12e année

Les candidats doivent être bilingues - français et anglais. Faire parvenir curriculum vitae à:

Le Directeur
Ecole du Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface
R2H 2E5



Centre de Main-d'oeuvre du Canada | **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

8363 - **Commis-dactylo bilingue.** $500.00 par mois selon expérience. Dactylo: 50 mots-minute. Expérience de préférence.

1145-114 - **Surintendant de travaux de construction.** Salaire à négocier. On doit planifier, organiser et diriger les travaux dans la construction de bâtiments commerciaux.

8405 - **Ajusteur-régleur d'avant-train.** Salaire: $190.00 par semaine. Expérience requise. On demande une personne fiable. Fonctions telles que requises.

8395 - **Camionneur** - $5.50 de l'heure. Expérience requise. Permis de conduire de 1ère classe. Il s'agit de voyages hors de Winnipeg.

8348 - **Régulateur du transport routier.** Salaire: $850.00 à $1,400 par mois selon expérience. 12e année minimum. On doit régler le mouvement de camions urbains et interurbains (Manitoba, Saskatchewan, Ontario, Minnesota).

VENEZ À SAINT-PIERRE

SAINT-PIERRE IMPLEMENTS vous invite à venir voir leurs "camping trailers **Bonair**". Sept (7) différents modèles. Nous vendons aussi des "**Pioneer** chain saws", des "**Lawn Boy** lawn mowers", et du gaz propane.

Propriétaire: Claude Bouchard
Tél.: 433-7276 Rés.: 433-7502

Ouvert sur semaine de 8h à 8h, le samedi de 8h à 6h

LA DIVISION SCOLAIRE TURTLE RIVER NO 32

**DEMANDE
DES PROFESSEURS**

Grades I et II combinés
Grades III et IV combinés

Pour l'école française de Laurier - programme "A"

Adressez votre offre de services à:

S. Gingera
Surintendant
McCreary, Manitoba
R0J IB0

LA DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

INVITE DES CANDIDATURES
AUX POSTES SUIVANTS:

Complexe scolaire de Saint-Claude:
1 mi-temps, maternelle
1 dactylographie, comptabilité

Sainte-Marie (Bruxelles):
1 mi-temps (sujets à être déterminés)

Richard (Somerset):
1 mi-temps, maternelle
1 - III et IV combinés

Notre-Dame élémentaire
1 - grade III

Adressez votre offre de services au

Directeur général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0

MANITOBA
CIVIL SERVICE COMMISSION

AGENT DE LIAISON CULTURELLE (CONTRAT)

LE MINISTÈRE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DES AFFAIRES CULTURELLES, Division des Affaires culturelles, demande une personne qui sera responsable d'assurer la liaison avec les organismes internationaux, fédéraux, et des autres provinces en ce qui concerne l'application au Manitoba des programmes relevant de la Loi des Langues Officielles.

Diplôme universitaire en sciences sociales. Expérience de cinq ans de travail dans des activités relatives à la culture Franco-Manitobaine. Capacité de s'exprimer effectivement tant en français qu'en anglais.

SALAIRE: En fonction des qualifications et de l'expérience.

Répondre par écrit avant le 24 mai 1977:

Civil Service Commission
904-155 Carlton Street
Winnipeg, Manitoba R3C 3H8

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC NO 20

demande pour septembre 1877 à l'école de Saint-Laurent, 40 milles de Winnipeg, route no 6.

Un(e) enseignant(e) pour les niveaux de la 9e à la 12e année — français et autres sujets.

Faites parvenir votre offre de services à:

Le Directeur
Ecole de Saint-Laurent
Saint-Laurent, Manitoba
R0C 2S0
ou
signalez 646-2209

VOUS POUVEZ CRÉER DES EMPLOIS CET ÉTÉ

Si vous appartenez à un club social, un organisme communautaire ou à un groupe à but non lucratif, il se peut que vous puissiez développer vos projets et en même temps créer des emplois cet été.

Des octrois garantissant les frais directs de main-d'oeuvre peuvent être obtenus par les organisations dont les objectifs tendent au mieux-être de la communauté et qui peuvent générer des emplois, pour une période minimum de douze semaines consécutives, du 16 mai au 16 septembre.

Renseignez-vous sans tarder.

FAITES VOTRE DEMANDE DÈS AUJOURD'HUI!

Date limite pour faire vos demandes: 20 mai 1977

Ecrivez à: **COMMUNITY AND LOCAL GROUP EMPLOYMENT PROGRAM**
The Provincial Job Office
165, rue Garry
Winnipeg, Manitoba R3B 1Z9
ou téléphonez: 944-3304, à Winnipeg
1-800-292-8920 (de l'extérieur, sans frais)

Un programme de création d'emplois du Gouvernement du Manitoba

MANITOBA
PROVINCIAL JOB OFFICE

PROGRAMME D'EMPLOIS D'ÉTÉ '77 AU NIVEAU MUNICIPAL

Si vous résidez au Manitoba depuis au moins six mois, vous êtes éligible au programme d'emploi destiné à l'amélioration des communautés, si par ailleurs:

a) vous êtes inscrit comme sans-travail au Centre de Main-d'oeuvre du Canada; OU

b) vous touchez présentement des prestations d'assistance sociale du gouvernement provincial ou d'une municipalité;

OU

c) vous avez été sans emploi au cours du dernier mois et pouvez en attester du fait par écrit;

d) vous êtes syndiqué, mais ne rencontrez pas les exigences énumérées ci-devant, et si une entente existe entre votre municipalité et votre syndicat qui privilégie ce dernier.

Les emplois prévus sont à plein temps et seront d'une durée d'au moins douze semaines consécutives. L'échelle des salaires sera en rapport avec l'échelle des salaires en vigueur dans la région.

Les emplois sont créés pour l'amélioration des communautés: entretien, rénovation, construction d'immeubles publics, projets sociaux, campagnes d'assainissement.

Communiquez avec votre administration municipale.

Les personnes et les groupes intéressés à ce prpgramme d'emplois peuvent communiquer avec le Centre de Renseignements aux Citoyens ou avec les bureaux de leur administration municipale.

CANDIDATURES:

Les municipalités désirant obtenir des fonds pour des projets destinés à créer de l'emploi dans le cadre de ce programme peuvent en faire la demande en s'adressant à: THE PROVINCIAL JOB OFFICE, 165, RUE GARRY, WINNIPEG, MANITOBA, R3B 1Z9, TELEPHONE 944-2294

LES DEMANDES DEVRONT AVOIR ÉTÉ ESTAMPILLÉES À LA POSTE AU PLUS TARD LE 25 MAI.

UN PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOIS DU GOUVERNEMENT DU MANITOBA

MANITOBA
PROVINCIAL JOB OFFICE

EXEMPLE... (suite)

En regroupant désormais sous un même toit les élèves suivant un même programme, la commission scolaire éclaircit de beaucoup la situation de même qu'elle facilite le travail des enseignants. On a souvent dit, en effet que pour que le programme "A" puisse atteindre totalement son objectif, il doit être enseigné dans un établissement totalement français.

Cette restructuration des programmes s'accompagnera également de l'élimination des cours d'immersion partielle encore donnés aux écoles Niakwa Place, Frontenac et Prendergast. Selon la motion adoptée par la commission scolaire, ce programme n'est plus viable, ni du point de vue financier, ni du point de vue pédagogique. Les élèves ayant jusqu'à présent suivi ce cours auront le choix entre l'immersion totale à l'école Guyot, auquel cas des efforts spéciaux seront entrepris afin de faciliter leur intégration, ou à l'école anglaise.

Les rares élèves qui suivent le programme "B" à l'école Guyot auront le choix entre continuer dans la même voie mais à l'école Provencher, changer à la faveur du programme "A" ou d'un programme anglais.

Ce réaménagement des programmes au sein de la division scolaire de Saint-Boniface représente une solution à la fois simple, logique et efficace, à l'imbroglio causé par l'enseignement de nombreux programmes différents. Il peut être effectué sans heurts, et malgré quelques récriminations la majorité des élèves de la division scolaire y gagne. Une telle remise en ordre pourrait servir d'exemple à d'autres divisions scolaires où une situation similaire de confusion existe.

La commission scolaire de Saint-Boniface semble vouloir poursuivre d'autres changements dans la division. Une étude faite pour son compte par l'institut des affaires urbaines de l'Université de Winnipeg prévoit en effet un nouveau mode d'élection de la commission et l'accroissement de cinq à sept au nombre des commissaires, qui représenteraient chacun un quartier différent de Saint-Boniface. ■

PRIERE A SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU FERNANDO JOSEPH ANGELONI, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, antérieurement de la ville de Dorval, au Québec, mécanicien d'avions, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 20 juin 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour de mai 1977.

MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

LA fm NOUS INFORME

L'ACTUALITÉ POLITIQUE

M. Paul Préfontaine, directeur du projet de sciences politiques à la Société Franco-Manitobaine, vous invite tout spécialement à venir assister et participer à un colloque sur l'éducation française au Canada.

Cette table ronde qui a été organisée en collaboration avec le C.U. S.B., réunira des personnalités entre autres:

1) Du Nouveau-Brunswick:
Monsieur Armand Saintonge
Sous-ministre
Ministère de l'Education
Nouveau-Brunswick

2) Du Québec:
Monsieur Sylvester White
Sous-ministre associé
Ministère de l'Education
Gouvernement du Québec

3) De l'Ontario:
Madame Gisèle Lalonde
Directrice, Centre Franco-Ontarien de Ressources pédagogiques. Membre du Conseil d'Administration des écoles séparées d'Ottawa. Présidente - Ontario School Trustees Council

4) Du Manitoba:
Monsieur Raymond Hébert
Sous-ministre adjoint,
Ministère de l'Education du Manitoba

Ce colloque, qui promet d'être très intéressant, sera animé par Me Renald Guay, et aura lieu mardi le 24 mai prochain, en la Salle Pauline-Boutal du Centre Culturel Franco-Manitobain à 20h.

CHERCHEZ-VOUS DE L'EMPLOI?

Le gouvernement du Manitoba annonçait récemment un projet de création d'emplois d'été qui débutera entre le 16 mai et le 15 juin pour se terminer le 15 septembre 1977.

Saviez-vous que:

- la priorité sera donnée à des projets communautaires tels que assainissement, rénovation, projets sociaux, etc. La construction d'édifices publics est aussi inscrite au programme.
- Vous pouvez obtenir une subvention de $20,000.00 par projet.

Le temps presse. Faites votre demande dès aujourd'hui.

Si vous désirez plus d'information, un formulaire et de l'aide pour mettre votre projet en marche, appeler Jean-Louis, au 233-4915.

SAINT-NORBERT NOUVELLES DU CONSEIL RÉGIONAL

- Le Conseil régional de la S.F.M. de Saint-Norbert avait invité le public à sa rencontre annuelle, dimanche le 1er mai. Suite aux rapports sur les activités et aux ateliers, de nouveaux membres furent élus au Conseil. Félicitations à Eva Paradis, Angèle Gobeil, Clément Privé, et Maurice Sherwood. M. André Fréchette, nouveau président de la S.F.M. nous laissa ce message:

"Soyez forts, remplis de confiance; ne lâchez-pas prise et unissez-vous dans la bonne humeur et la bonne entente."

La soirée se termina amicalement par une dégustation de vins et fromages.

Date à retenir: dimanche le 5 juin

Pique-nique paroissial des francophones de Saint-Norbert et leurs amis

LA BROQUERIE



Jean-Léon Lord, président du Comité culturel et directeur de la Chambre de Commerce de La Broquerie, a accepté dernièrement le poste de coordonnateur-gérant de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie.

Les années d'expérience de M. Lord dans le domaine des affaires et sa participation active de plus de 25 ans dans différentes organisations paroissiales, ainsi que les bonnes relations qu'il entretient avec la S.F.M., le C.C.F.M., le C.U.S.B. et les autres groupes culturels, sont des avantages dont profitera toute la population de La Broquerie.

La Fête Franco-Manitobaine aura lieu à La Broquerie les 24-25-26 juin. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec M. Lord au 424-5472 ou 424-5419.

POUR VOUS, GENS DE L'ÂGE D'OR

Si vous avez 65 ans et plus et possédez une automobile, vous pouvez vous procurer, sans aucun frais, un auto-collant pour pare-brise vous permettant d'entrer gratuitement dans les parcs provinciaux du Manitoba.

Vous n'avez qu'à vous rendre à l'un des endroits indiqués ci-dessous et présenter votre enregistrement d'auto et votre permis de conduire. A partir du moment où vous en ferez la demande vous recevrez automatiquement à chaque année cet auto-collant.

Thompson
Bureau de district des parcs
7, rue Selkirk

Brandon
Bureau de district des parcs
108, - 18e rue

Dauphin
Bureau de district des parcs
137, 1ère avenue

Parc Turtle Mountain
Bureau du parc

Rennie
Bureau de district des parcs

Parc Hecla
Bureau du parc

Lac-du-Bonnet
Bureau de district des parcs
Au sud de Lac-du-Bonnet, route No 11

Morden
Section des Loisirs
115, rue Nelson

Lac West Hawk
Bureau de district des parcs

Winnipeg
Administrative Services Branch
3e étage - 200, rue Vaughan

Parc Birds Hill
Bureau du parc

Lac Falcon
Bureau de district des parcs

Parc Grand Beach
Bureau du parc

Carberry
Bureau de district des parcs
912, 2e avenue

Portage-La-Prairie
Bureau de district des parcs
Chambre 75 - 25, nord, rue Tupper

Parc Asessippi
Bureau du parc

Swan River
Bureau du parc

Le Pas
Bureau de district des parcs
Chambre 48, Edifice provincial
3e rue